

# COSUMAR

RAPPORT ANNUEL 2012





RAPPORT  
ANNUEL  
2012



**Mohammed FIKRAT**  
Président Directeur Général

# INTERVIEW DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

## 1. Quel regard portez-vous sur l'année 2012 en termes d'activité et de résultats pour Cosumar ?

L'année 2012 a été une année importante dans l'Histoire du Groupe COSUMAR. Les investissements réalisés avec succès et désormais opérationnels nous ont permis d'améliorer nos performances globales. Nous avons enregistré ainsi une hausse de notre résultat net part du Groupe qui s'est établi à 730 Mdhs contre 622 Mdhs l'exercice précédent.

Ces résultats sont obtenus bien que les conditions climatiques difficiles de cette année aient perturbé sensiblement la récolte des plantes sucrières et engendré un recul conjoncturel de la production sucrière nationale. La volatilité des cours mondiaux du sucre brut a, quant à elle, été maîtrisée et notre activité de production a été conforme à nos prévisions.

La bonne tenue de nos résultats s'explique principalement par la poursuite de nos efforts pour l'amélioration de nos performances industrielles, opérationnelles et financières. En outre, le professionnalisme et l'engagement de notre Capital Humain sont des atouts déterminants de la réussite de nos objectifs. Le Conseil d'Administration a toujours impulsé et soutenu les choix stratégiques de nos différents projets.

Le Groupe COSUMAR a investi plus de 5 milliards de dirhams durant les 5 dernières années pour continuer à approvisionner régulièrement le marché marocain et mettre à niveau la filière sucrière nationale. Avec une demande croissante et de plus en plus exigeante en termes de qualité de produit, COSUMAR a soutenu cette politique d'investissement qui couvre tant le domaine agricole, industriel que social et qui évolue progressivement vers une approche de plus en plus orientée client.

## 2. Cosumar est une entreprise responsable, très active sur le plan de la RSE, quelles sont vos plus grandes priorités en la matière ?

Notre engagement RSE est fermement intégré dans nos activités. Notre stratégie est de créer de la valeur partagée autant pour le Groupe que pour nos partenaires. COSUMAR est agrégateur de la filière sucrière et un acteur agroindustriel économique et socialement responsable. Notre présence dans cinq périmètres agricoles contribue de manière positive au progrès économique, technologique et social par le biais de nos activités dans plusieurs régions. Nos actions et notre communication RSE ont porté leurs fruits et nos efforts accomplis en la matière ont été reconnus à l'échelle nationale et internationale : Distinction par la FAO comme modèle d'agrégateur de la filière sucrière, labellisation RSE CGEM de l'ensemble de nos filiales, attribution du trophée Performer RSE par VIGEO et en 2012 le Groupe COSUMAR s'est vu attribuer le prix Pionniers de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et de l'Economie Verte en Afrique couronnant tous nos efforts et nos actions dans la RSE.

Nos priorités sont multiples, mais avant tout nous œuvrons pour consolider la confiance de nos partenaires. Tout d'abord, nous sommes présents auprès de nos agriculteurs pour leur assurer un encadrement et un accompagnement continus et efficaces. D'autre part, nous avons également mis en place des actions en vue de nous conformer aux meilleurs standards environnementaux. Des investissements importants ont été consacrés et ont permis aussi de réduire nos consommations énergétiques. Un effort particulier est déployé dans le cadre de notre responsabilité sociétale. Notre enracinement local nous a permis de réaliser de nombreuses actions et projets avec les collectivités, les associations régionales, les établissements scolaires et les ONG.

## 3. Le contexte du marché marocain s'annonce de plus en plus exigeant, comment anticipez-vous sur ces changements ?

Effectivement, le marché marocain est appelé à devenir plus exigeant mais le Groupe COSUMAR a déjà intégré cette perspective parmi ses grandes orientations stratégiques notamment par :

- Le renforcement progressif de notre orientation marché par l'adoption d'une organisation métiers basée, en plus de l'amont agricole et l'extraction du sucre sur le conditionnement et la commercialisation.
- La poursuite de nos investissements dans l'extension et l'amélioration de l'outil industriel pour garantir une offre plus flexible de produits en quantité et en qualité conformément aux standards et aux exigences du marché.
- L'organisation de nos métiers de conditionnement et du commercial dans une perspective d'amélioration continue de leurs performances opérationnelles.
- L'accompagnement de notre Capital Humain par des actions de recrutement et de formation couvrant plusieurs domaines.

Nous accordons une place importante aux attentes et à la satisfaction de nos clients. Pour cela, nous avons mis en place la certification ISO 9001 V 2008 de l'ensemble des sites ainsi que de la Direction Commerciale, Marketing et Supply Chain. De même, une stratégie de refonte de nos marques est en cours de déploiement afin de proposer des marques de produits innovantes et modernes. Sans oublier le fait que nous procédons régulièrement à la mesure du retour de satisfaction de nos clients grâce à un baromètre dont les résultats sont étudiés afin d'améliorer en continu nos indicateurs de satisfaction globale.

## 4. Enfin, sur le plan de votre vision de développement, quelles sont vos perspectives à court et moyen termes ?

L'ambition du Groupe est de devenir un acteur majeur de l'agroalimentaire en Afrique. Notre nouveau projet d'entreprise CAP VERS L'EXCELLENCE 2016 intègre cet objectif par le renforcement de notre orientation marché en plaçant le client au centre de nos préoccupations, en plus du choix de recourir à la croissance externe et la diversification de nos activités. En réponse à une demande continuellement croissante du marché, nous ambitionnons également d'augmenter la part de la production locale sucrière dans un cadre de partenariat durable au profit de l'ensemble des intervenants de la filière sucrière. Ainsi notre stratégie vise le renforcement de la position du Groupe tant sur le plan national que régional.

Par ailleurs, le plan de cession de COSUMAR décidé par notre actionnaire de référence, la SNI, est favorable à ces ambitions. En effet, le choix s'est porté sur un partenaire stratégique groupe agroindustriel de taille mondiale et professionnel du secteur sucrier en l'occurrence le Groupe WILMAR. Ce nouvel actionnaire est en mesure d'apporter une expertise métier et un projet de développement créateur de valeur ajoutée pour Cosumar et son environnement, mais aussi accompagner nos perspectives de croissance à l'international notamment en Afrique et dans la région MENA.

# SOMMAIRE



## IDENTITÉ

- Principales données sur le Groupe. **Page 10**
- Chronologie et dates clés. **Page 12**
- Gouvernance, bourse et actionariat. **Page 14**
- L'unique sucrier au Maroc et n°3 en Afrique avec toujours plus d'ambition. **Page 16**
- Implantations au plus près de l'amont agricole et des marchés. **Page 17**
- Un Agrégateur reconnu et un catalyseur de la filière sucrière marocaine. **Page 18**
- Un Créateur de valeur de l'économie marocaine. **Page 21**



## RESPONSABILITÉS ET ENGAGEMENTS

- Respecter les meilleures normes internationales pour la sécurité des consommateurs. **Page 34**
- Un partenariat étroit avec les agriculteurs du Maroc. **Page 35**
- A l'écoute du bien être et de la sécurité de nos collaborateurs. **Page 37**
- La volonté d'agir pour l'environnement. **Page 41**
- Pour le développement économique et social de la société marocaine. **Page 42**



## ACTIVITÉS

- De l'extraction à partir de la betterave et de la canne à sucre marocaines. **Page 24**
- Du raffinage à partir de sucre brut importé. **Page 24**
- Chaîne de valeur Cosumar. **Page 25**
- Du conditionnement sous toutes ses formes et pour tous les goûts. **Page 26**
- Innovation marketing. **Page 28**
- De la distribution du sucre à travers tout le Royaume. **Page 29**
- Cap vers l'excellence 2016. **Page 30**



## RÉSULTATS

- L'environnement du marché. **Page 46**
- Faits marquants et chiffres clés 2012. **Page 48**
- Les performances financières. **Page 56**
- Résultats 2012 et perspectives. **Page 57**
- Comptes consolidés IFRS. **Page 58**
- Comptes sociaux. **Page 59**

# IDENTITÉ



Unique producteur de sucre au Maroc et troisième capacité de production en Afrique, le Groupe affirme son engagement dans le développement de la filière sucrière marocaine et contribue à son rayonnement à l'international.

## PRINCIPALES DONNÉES SUR LE GROUPE

### Un acteur engagé dans l'économie nationale

Acteur de premier plan au cœur de l'économie marocaine, le Groupe Cosumar est depuis 1929, le véritable moteur d'une meilleure compétitivité de la filière sucrière marocaine. Cosumar est le pionnier national de l'agrégation agricole et entretient une relation avec près de 80 000 agriculteurs et leurs familles dans les périmètres de Doukkala, Gharb, Loukkos, Tadla et Moulouya.



Depuis 1929,  
un Groupe leader  
au service  
des marocains

### Garant de l'approvisionnement du marché national

L'activité du Groupe repose sur trois procédés de production de sucre : l'extraction du sucre de la betterave, l'extraction du sucre de la canne dans les différentes unités sucrières implantées dans le Royaume et le raffinage à partir du sucre brut importé à Casablanca. Cette couverture du territoire national permet au Groupe Cosumar d'assurer l'approvisionnement régulier du marché en offrant une gamme variée de sucre blanc raffiné : le pain de sucre, le lingot et morceau, et le sucre granulé.

#### AMONT AGRICOLE

PÉRIMÈTRES AGRICOLES :  
GHARB, DOUKKALA, LOUKKOS, TADLA ET MOULOUYA

<b>SUPERFICIE</b> 60 000 ha de betterave à sucre	<b>PRODUCTEURS</b> 80 000 agriculteurs	<b>PRODUCTION</b> 3 millions de T de betterave
<b>+</b> 20 000 ha de canne à sucre	<b>+</b> 1 million de T de canne	

#### OUTIL INDUSTRIEL

<b>EXTRACTION</b> 7 sucreries avec une capacité annuelle de 4 millions de tonnes	<b>RAFFINAGE</b> 1 raffinerie du sucre brut importé avec une capacité de 3 000 T/jr	<b>PRODUCTION ANNUELLE</b> 1,65 millions de tonnes de capacité globale de production annuelle du sucre
--	---	--

#### MARCHÉ

<b>BESOINS</b> 1,2 million de tonnes	<b>CONSOMMATION</b> 36 kg /hab./an avec 80% de consommation de bouche	<b>PROGRESSION</b> 1,8 % de progression annuelle moyenne	<b>PRODUITS</b> pain, morceau, lingot et granulé	<b>DISTRIBUTION</b> 8 agences de distribution couvrant le territoire national
--	--	---	--	--

# CHRONOLOGIE ET DATES CLÉS

83 ans de développement



**1929**

Création de cosumar par la société Saint Louis de Marseille.



**1967**

L'état Marocain acquiert 50% du capital.



**1985**

Prise de contrôle du capital par le premier groupe privé Marocain.



**1993**

Acquisition des sucreries des Doukkala.



**2005**

Acquisition des 4 sucreries publiques : SUTA, SUCRAFOR, SUNABEL, SURAC.



**2006**

Extension de la capacité de traitement de la sucrerie des Doukkala à 15 000 t/j.



**2008**

- Création de SUCRUNION ;  
- Signature contrat Programme Etat-FIMASUCRE.



**2009**

- Médaille FAO décernée au groupe COSUMAR pour son rôle d'agrégateur.



**2010**

- Création de COSUMAGRI ;  
- Présidence de l'ISO.



**2011**

- Label RSE CGEM décerné à SURAC et COSUMAR SA.



**2012**

- Pionniers de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et de l'économie verte en Afrique ;  
- Label RSE CGEM décerné à Sucafor, Sunabel et Suta.  
- Prix Vigéo « top performer RSE ».

# GOVERNANCE, BOURSE ET ACTIONNARIAT

## Instances de gouvernance

### Le Conseil d'Administration

Sa mission est de définir les grands axes de développement stratégiques du Groupe Cosumar, fixer le budget annuel et allouer les ressources financières.

### Administrateurs

M. **Hassan BOUHEMOU**  
 M. **Jean-Luc Robert BOHBOT**  
 M. **Khalid CHEDDADI**  
 M. **KUOK Khoon Hong**  
 M. **Mohamed LAHLOU**  
 M. **Mohamed LAMRANI**  
 M. **Régis Karim SALAMON**  
 Société Nationale d'Investissement "SNI"  
 représentée par M. **Aymane TAUD**

### Président-Directeur Général

M. **Mohammed FIKRAT**

### Les Comités Spécialisés

Afin de renforcer l'efficacité des contrôles internes, d'accroître la performance opérationnelle et de responsabiliser les managers dans un souci de transparence, le Groupe Cosumar a mis en place, en plus de son Conseil d'Administration et de son Comité de Direction, deux comités spécialisés :

### Le Comité des Risques et des Comptes

Sa mission est d'examiner l'ensemble des sujets pouvant affecter les comptes et les risques liés à l'activité du Groupe et de statuer sur la manière d'établir les comptes sociaux et consolidés.

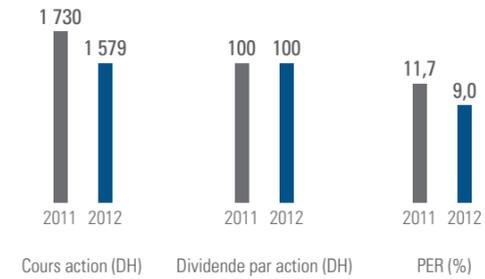
### Le Comité des Nominations et des Rémunérations

Sa mission est de veiller à la conformité des moyens humains déployés par le Groupe par rapport aux besoins exprimés, de statuer sur la rémunération du personnel dirigeant et de valider les recrutements, mutations, nominations et licenciements des cadres dirigeants.

## Le Comité de Direction

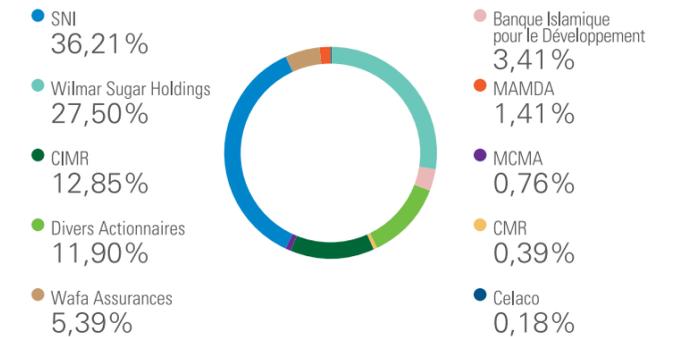
- |  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| <b>1 Mohammed FIKRAT</b><br>Président-Directeur Général  | <b>2 Mohammed Jaouad KHATTABI</b><br>Directeur Général Délégué de Cosumar SA en charge de la Raffinerie et des Sucreries des Doukkala | <b>3 Hassan MOUNIR</b><br>Directeur Général Délégué de Surac et Sunabel   | <b>4 Abdelbaset ACHIO</b><br>Directeur Général Délégué, chargé du Commercial, sa Supply Chain et du Marketing |
| <b>5 Ali EL MOUJAHID</b><br>Directeur de Suta  | <b>6 Salah NAHID</b><br>Directeur de Sucafor  | <b>7 Abdeljaouad SLAOUI</b><br>Directeur des Sucreries des Doukkala   | <b>8 Mohcine BAKKALI</b><br>Directeur du Développement à l'international                                      |
| <b>9 Abdelhamid CHAFAI EL ALAOUI</b><br>Directeur de la coordination de l'Amont Agricole et technique et de la communication du Groupe | <b>10 Mohamed Aziz DERJ</b><br>Directeur Développement Durable, Audit Interne et Gestion des Risques                                  | <b>11 Assou MAHZI</b><br>Directeur Général Adjoint, Chargé de mission   | <b>12 Abdeljalil KADDOURY</b><br>Directeur du Conditionnement et de la Production à la Raffinerie             |
| <b>13 Youssef MOUTRANE</b><br>Directeur en charge du développement du système d'information Groupe                                     | <b>14 Tarik BOUATTIOUI</b><br>Directeur en charge des Finances et du Contrôle de Gestion Groupe                                       | <b>15 Ahmed ECHATOUI</b><br>Directeur des Systèmes d'Information et des Ressources Humaines par intérim mission | <b>16 Imad GHAMMAD</b><br>Directeur des Achats  |
| <b>17 Abdelmotalib EL ABBADI</b><br>Directeur de AGA Ingénierie  | <b>18 Youssef BENSBAHOU</b><br>Directeur des Affaires Générales et des Relations Institutionnelles                                    | <b>19 Abdeslam HALOUANI</b><br>Directeur de SUCRUNION   |   |

## Bourse



## Actionnariat

Répartition du capital social au 17 avril 2013



# L'UNIQUE SUCRIER AU MAROC ET N°3 EN AFRIQUE AVEC TOUJOURS PLUS D'AMBITION



## Développement au Maroc dans un cadre de plus en plus concurrentiel

Fort de sa relation privilégiée avec les agriculteurs, de son dispositif de production, et de l'expertise et du savoir-faire d'un capital humain de près de 2 000 femmes et hommes, Cosumar assure l'approvisionnement du marché national en sucre. Avec ses 8 sites implantés dans 5 périmètres agricoles à travers le royaume et une capacité de production nationale annuelle de plus de 1,6 million de tonnes de sucre, le Groupe Cosumar est une grande entreprise moteur du développement économique régional de son pays.

Premier producteur de sucre national et troisième capacité de production en Afrique, le Groupe affirme sa volonté et son engagement dans le développement de la filière sucrière marocaine. Grâce à plus de 84 années d'existence, Cosumar dispose d'une expertise industrielle, agricole et humaine unique dans ses différents métiers qui constitue un atout dans un environnement qui s'annonce de plus en plus concurrentiel.

## Stratégie internationale à l'aune de nouvelles synergies

Le Groupe Cosumar a affiché, et ce dans le cadre de ses objectifs de croissance annoncés dans la feuille de route du projet d'entreprise Cap vers l'Excellence 2016, son ambition de se développer à l'international. A cet effet, plusieurs pistes de diversification géographique ont été exploitées. Cosumar a su saisir ces opportunités de croissance externe comme le Projet Gafa Sugar Co au Soudan, et envisage de poursuivre la prospection pour d'autres partenariats ou des alliances potentielles en Afrique.



Cap vers l'excellence 2016 :  
des ambitions internationales  
et une diversification  
géographique

# IMPLANTATIONS AU PLUS PRÈS DE L'AMONT AGRICOLE ET DES MARCHÉS

Cosumar est en phase de développement d'un plan stratégique d'expansion en Afrique. Puisant dans le fait que le continent représente un déficit en matière de sucre de 6 millions de tonnes par an, Cosumar a initié le projet de développement intégré au Soudan qui est en phase avancée ainsi que l'implantation dans plusieurs autres pays.

**CAPACITÉ DE PRODUCTION**  
**1,6 million**  
**de tonnes/an**



## UN AGRÉGATEUR RECONNU ET UN CATALYSEUR DE LA FILIÈRE SUCRIÈRE MAROCAINE

### Réalisations du contrat-programme 2008-2013

La filière sucrière joue un rôle stratégique dans l'économie du pays de par sa contribution dans la sécurité alimentaire, la couverture des besoins du pays en sucre, la création de l'emploi et l'amélioration des conditions de vie de 80 000 familles de producteurs des plantes sucrières. Avec le lancement du Plan Maroc Vert, un contrat programme a été signé entre le Gouvernement et la FIMASUCRE en

2008 pour une période de 5 ans. L'objectif recherché : l'amélioration des performances de la filière aussi bien en amont qu'en aval, en vue d'augmenter le taux de couverture des besoins nationaux en sucre. Cosumar pionnier national de l'agrégation agricole, a été au rendez-vous de ses engagements envers l'État et les agriculteurs. En effet, près de 5,5 milliards de dirhams ont été investis vers la modernisation et l'augmentation des capacités de traitement des plantes sucrières et le raffinage.



### Bilan d'étape

Parmi les principales réalisations de cette étape, nous pouvons citer le développement de la semence monogemme à hauteur de 82%, la mécanisation des semis à plus de 77%, la mécanisation de la récolte à hauteur de 21% pour la betterave et 55% pour la canne. La période a vu également l'augmentation des performances en termes de rendement et de richesse ayant permis d'atteindre 9,5 tonnes de sucre à l'hectare contre 7,8 en 2006, ainsi que l'augmentation des revenus bruts des agriculteurs qui ont atteint 25 000 dhs /ha en 2012 contre 17 500 dhs /ha en 2006.

Les investissements engagés ont concerné la modernisation du secteur sucrier dans le domaine de l'exploitation agricole, la mise à niveau de l'outil industriel des sucreries ex-publiques et l'extension de la capacité de raffinage.

L'outil industriel a fait l'objet de plusieurs projets d'extension de capacité et d'optimisation et amélioration des performances ayant permis d'atteindre une capacité industrielle de 1 650 000 T/an assurant une disponibilité accrue du sucre répondant aux standards de qualité les plus exigeants.

Cosumar poursuit ses investissements pour la modernisation de la filière sucrière notamment par la poursuite du déploiement de la fabrication automatique du pain de sucre et les installations logistiques.



### Le nouveau Contrat programme 2013 - 2020

Afin de poursuivre cette dynamique, un nouveau contrat-programme portant sur la période 2013-2020 est envisagé afin de contribuer à la sécurité alimentaire du pays, et de jouer un rôle stratégique dans l'économie et le développement socio-économique de l'amont agricole. Ce contrat vise la réalisation d'un taux de couverture à hauteur de 62%

à l'horizon 2020 à travers l'amélioration des superficies emblavées en cultures sucrières avec 77 500 ha pour la betterave et 28 200 ha pour la canne à sucre, l'amélioration des indicateurs de performance notamment le sucre à l'hectare qui atteindra 12 T/ha en 2020. Cosumar prévoit d'investir 5 milliards de dhs dans ce projet.

## Les objectifs du contrat programme

Le contrat programme constitue le cadre de référence pour continuer le développement et la modernisation de la filière sucrière, avec les principaux axes suivants :

### Mise à niveau de l'Amont Agricole :

- L'extension des superficies notamment dans les périmètres du Gharb et du Loukkos,
- La promotion de l'économie de l'eau,
- L'amélioration des performances agronomiques des cultures sucrières,
- L'amélioration des conditions de récolte et du transport des cultures sucrières,
- Le renforcement de la recherche - développement,
- La promotion des actions de protection de l'environnement et la sauvegarde des systèmes de production.

### Mise à niveau industrielle :

- Le développement et la modernisation de l'outil industriel,
- L'amélioration du système de réception et d'agrégage des productions,

### Amélioration des conditions cadre de la filière :

- La mise en place d'un accord interprofessionnel,
- L'encouragement et le renforcement du projet d'agrégation,
- L'encadrement et le renforcement des capacités des Associations des Producteurs et de leur Union,
- L'encouragement des sociétés prestataires de services agricoles,
- La protection de la filière et la garantie de son équilibre.

### Investissement Global

Le coût de la mise en œuvre des actions prévues : **7,0 Milliards de DH** dont **2,0 Milliards de DH** représentant la part de la contribution de l'Etat destinée aux agriculteurs. L'engagement de Cosumar porte sur un investissement de **5,0 Milliards de DH**.

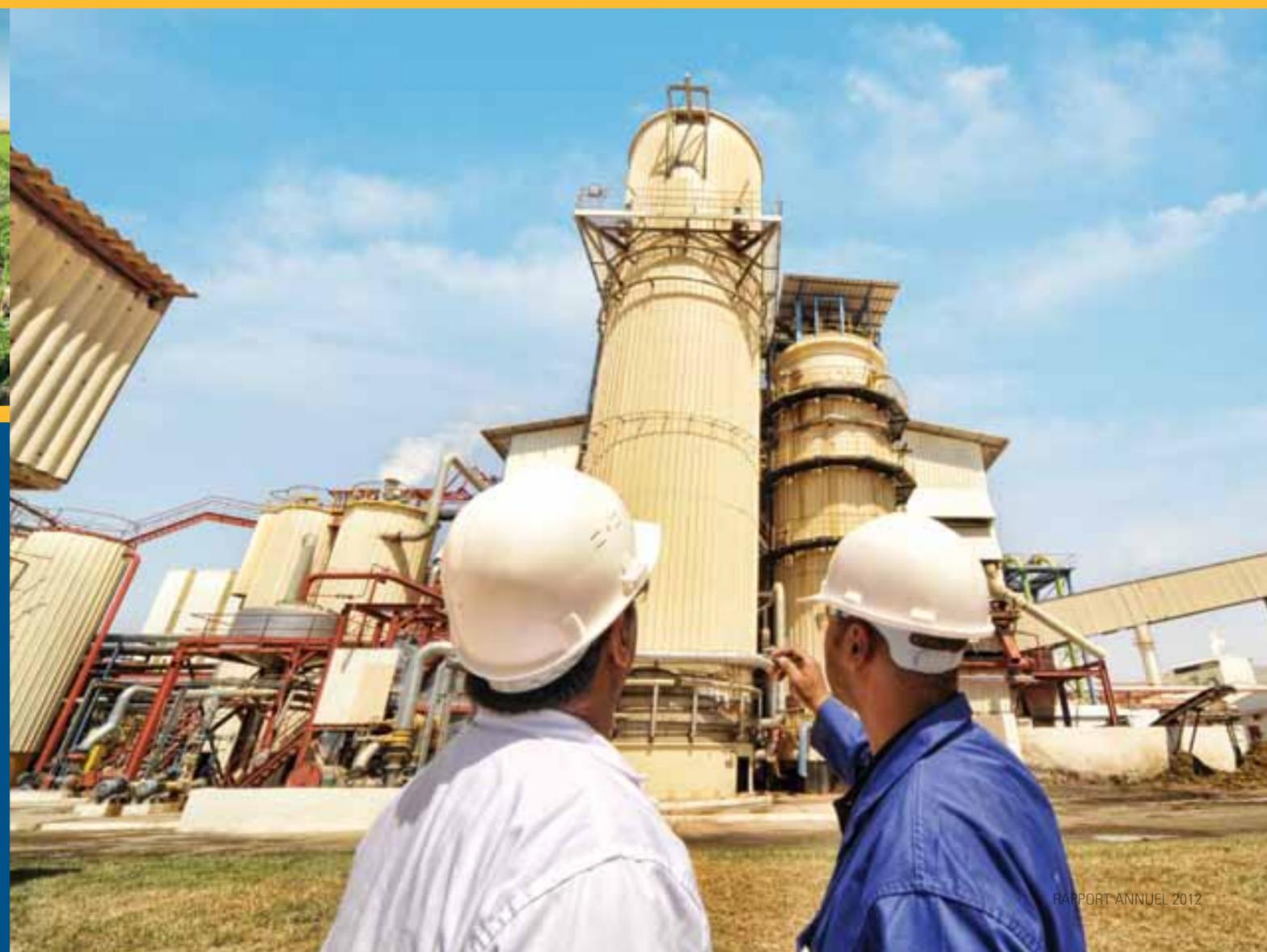
## UN CRÉATEUR DE VALEUR DE L'ÉCONOMIE MAROCAINE

### Fleuron industriel marocain

Sur le plan industriel, Cosumar a réalisé un vaste programme de mise à niveau moyennant de lourds investissements ayant atteint plus de 5,5 milliards de dhs. Ces investissements ont porté sur l'augmentation des capacités de traitement des sucreries (4 Millions de T/an) pour accompagner l'évolution de la production agricole ainsi que la modernisation des sucreries et de la raffinerie. Le programme d'extension de la capacité, d'optimisation et d'amélioration des performances ont permis d'atteindre

aujourd'hui une capacité industrielle de 1,65 millions de tonnes de sucre blanc par an, assurant une disponibilité dépassant les besoins actuels du marché de 1,25 million de tonnes, avec du sucre répondant aux standards de qualité les plus exigeants.

Ce sont ces lourds investissements qui font la résilience du modèle économique de Cosumar et lui permettent d'assurer l'approvisionnement régulier du marché en cette denrée stratégique, et éviter tout risque de pénurie et ceci quels que soient les aléas climatiques sur la production nationale.



## Actions au sein de FIMASUCRE et APS

La filière sucrière marocaine est organisée dans le cadre de la Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Sucre (FIMASUCRE) qui regroupe l'Union Nationale des Associations des Producteurs des Plantes Sucrières du Maroc (UNAPPSM) et l'Association Professionnelle Sucrière (APS). Cosumar est un membre permanent et engagé dans chacun de ces organismes. Sa contribution en partenariat avec les autres acteurs a permis de nombreuses avancées technologiques comme le développement de la monogemme, la mécanisation des cultures sucrières... ayant pour résultat une amélioration globale des indicateurs de performances agronomiques.

# ACTIVITÉS



Extraction, raffinage, conditionnement et commercialisation, Cosumar est présent sur toute la chaîne de valeur du sucre au Maroc. Le Groupe encourage par ailleurs la création de sociétés prestataires, et la mise en place d'infrastructures de commodités, dans les localités avoisinant ses périmètres agricoles.

# DE L'EXTRACTION À PARTIR DE LA BETTERAVE ET DE LA CANNE À SUCRE MAROCAINES



## Les process de l'extraction et de la transformation

La betterave à sucre est cultivée dans les régions de Doukkala, du Gharb, du Loukkos, de Tadla et de la Moulouya. La canne à sucre est quant à elle cultivée dans les régions du Gharb et du Loukkos. De ces deux plantes est extrait le sucre dans des sucreries. La sucrerie est une industrie de séparation qui permet d'isoler le sucre des autres constituants de la plante grâce à une succession d'opérations unitaires : le lavage, la diffusion, l'épuration, la filtration, l'évaporation, la cristallisation, le séchage et le conditionnement. La différence essentielle existant entre les procédés d'extraction des sucres de betterave et de canne réside dans le fait que le traitement de la canne s'opère par broyage et pression et non par diffusion. Le jus de canne, ne contenant pas les mêmes impuretés que le jus de betterave, subit des procédés d'épuration différents.

## L'impact social et économique de ces activités

La présence des filiales du Groupe Cosumar dans les cinq périmètres agricoles que sont les Doukkala, Gharb, Loukkos, Tadla et Moulouya, contribue à l'édification de véritables pôles socio-économiques autour des sucreries.

Le Groupe a longtemps encouragé la création de sociétés prestataires et la mise en place d'infrastructures de commodité. Cosumar a également soutenu les localités voisines des périmètres agricoles (Doukkala, Tadla, Moulouya, Gharb-Loukkos) :

- Plus 10 millions de journées de travail/an générées ;
- 2 000 emplois directs et 3 000 emplois indirects dans l'industrie ;
- Plus de 20 entreprises prestataires de services de mécanisation avec un accompagnement technique et financier pour un montant global de 30 millions de dhs / an ;
- Plus de 60 entreprises spécialisées dans la distribution d'intrants générant un chiffre d'affaires annuel de 400 millions de dhs /an ;
- Plus de 5 entreprises de transport des plantes sucrières générant un chiffre d'affaires de 250 millions de dhs qui mobilisent plus de 1 400 camions/an et 7 000 employés dans le chargement.

D'autre part, Cosumar assure également des revenus au monde rural grâce aux emplois indirects générés à travers la fourniture d'intrants de l'amont agricole (semences, engrais), de matériel agricole (semoirs, machines de récoltes, etc.).

Cette vision stratégique permet la dynamisation économique des régions, le maintien des populations au service du développement local (contre l'exode rural), mais surtout la valorisation des gros investissements de l'État (barrages, réseaux hydro-agricoles, etc.) avec le développement des autres activités connexes à la filière sucrière (comme l'élevage).

# DU RAFFINAGE À PARTIR DE SUCRE BRUT IMPORTÉ

## Les flux de produits



La Raffinerie de Casablanca, créée en 1929, procède au raffinage du sucre brut importé en sucre blanc contenant plus de 99.7% de saccharose pur. Le sucre brut est acheminé par bateau depuis le Brésil, d'où la position de la Raffinerie à proximité du port de Casablanca. Depuis le port, le sucre brut est ensuite transporté vers l'usine où il sera stocké dans les silos dédiés.

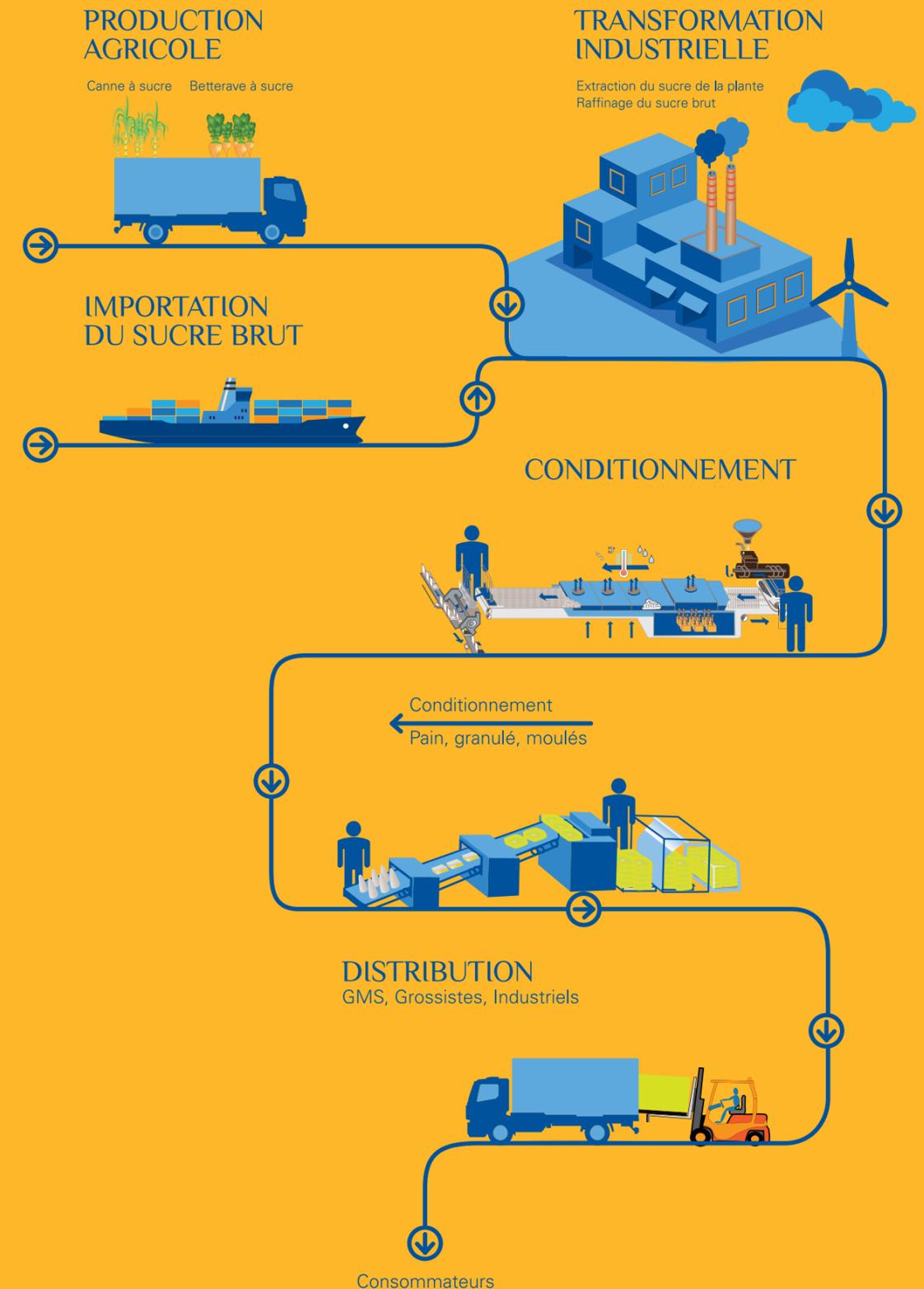


## Les process de transformation pour un produit sain et naturel

L'obtention d'un sucre blanc pur est possible grâce à un enchaînement d'opérations qui sont : l'épuration, l'empâtage, la fonte, la carbonatation, la filtration, la décoloration, l'évaporation, la cristallisation et le séchage. Le sucre blanc est ensuite destiné au conditionnement.

Chaque étape de ce procédé permet d'éliminer un peu plus les impuretés afin d'offrir un produit sain aux consommateurs.

# CHAINE DE VALEUR COSUMAR



## DU CONDITIONNEMENT SOUS TOUTES SES FORMES ET POUR TOUS LES GOÛTS



### La gamme de nos produits



#### Le pain de sucre

Associé à des moments forts de la vie du Marocain, le pain de sucre est servi lors de la cérémonie traditionnelle du thé mais également donné comme offrandes lors d'événements comme le pèlerinage, les mariages et les naissances. Longtemps, cette forme s'est confondue avec le sucre.



#### Le Granulé

Forme utilisée par les industriels comme par les ménages, le granulé est commercialisé en sachet de 1 kg et 2 kg regroupé par 6, 12 ou 15 et sac de 50 kg s'adaptant ainsi à chaque installation de réception et de stockage des clients utilisateurs.



#### Le Lingot

Forme inventée par Cosumar dans les années 70, le lingot est utilisé pour préparer le thé à la menthe mais également le café (préparation à la manière traditionnelle). Il est commercialisé en boîte de 1 kg et en fardeaux de 5 kg.



#### Le Morceau

Le morceau de sucre est la forme moulée la plus connue dans le monde. Commercialisé en boîte de 1 kg et en fardeau de 5 kg, il est utilisé le plus souvent dans le café.

#### Les pellets et la mélasse

Ils sont commercialisés pour les besoins de l'alimentation animale et la fabrication de levures. La bagasse, résidu fibreux de canne à sucre, est utilisée comme bio-énergie dans les unités sucrières.



Des produits naturels de première qualité, adaptés à tous les goûts

## INNOVATION MARKETING

### Une nouvelle culture orientée client

L'orientation client est au cœur des préoccupations du Groupe Cosumar. En mettant en place une véritable stratégie visant l'amélioration permanente et globale de nos produits et prestations, Cosumar entend réaffirmer sa position sur le marché, s'approcher davantage du consommateur et s'assurer de sa fidélité.

Les produits présents sur le marché répondent aux standards les plus exigeants. Grâce à des enquêtes régulières auprès de nos clients, les attentes et les perceptions des consommateurs sont étudiées afin de proposer un produit innovant, moderne et en adéquation avec les besoins.



Cosumar entend réaffirmer sa position sur le marché, s'approcher davantage du consommateur et s'assurer de sa fidélité.



## DE LA DISTRIBUTION DU SUCRE À TRAVERS TOUT LE ROYAUME

### L'approvisionnement régulier du marché à travers un circuit de distribution diversifié

L'approvisionnement régulier du marché est la priorité du Groupe Cosumar. En s'engageant à fournir un produit conforme aux standards de qualité les plus rigoureux, Cosumar a mis en place un circuit de distribution performant, assurant une couverture optimale du territoire. Ainsi, dans 13 points de vente dont 8 agences commerciales répartis dans l'ensemble du Royaume, les produits sont accessibles en quantité et dans les délais, avec un approvisionnement assuré par route et par rail.

DISTRIBUTION

**13 points**

de vente dont 8 agences commerciales répartis dans l'ensemble du Royaume



## CAP VERS L'EXCELLENCE 2016

### Une mobilisation de toute l'entreprise

Diversifié dans ses activités, créateur durable de valeur, socialement responsable, le Groupe Cosumar s'est toujours distingué par ses engagements forts.

A l'issue du projet d'entreprise Indimage 2012, le Groupe est entré dans une nouvelle ère orientée vers l'excellence dans chacun de ses métiers, avec pour ambition de devenir un acteur majeur de l'agro-alimentaire en Afrique : la position du Groupe s'en trouvera renforcée, tant sur le plan national, que régional.



le Groupe Cosumar  
entre dans une nouvelle ère  
orientée vers l'excellence dans  
chacun de ses métiers

CAP VERS L'EXCELLENCE



### Cap vers l'Excellence 2016 : 64 chantiers sur 5 axes stratégiques

- Renforcement de l'orientation marché en consolidant l'image de marque et en plaçant le client au centre de nos préoccupations.
- Choix de recourir à la croissance externe pour saisir les opportunités régionales.
- Diversification des activités en développant des filières connexes à forte valeur ajoutée.
- L'excellence opérationnelle érigée comme moteur principal de développement.
- Positionner le capital humain autour de la culture de l'excellence.

### Principes directeurs métiers et pilotage de la performance : Improve 2013

Pour accompagner l'évolution de l'environnement et l'activité du Groupe Cosumar, la refonte des systèmes d'informations a été initiée afin de répondre aux objectifs stratégiques. Le SI cible devra permettre l'optimisation de la production industrielle, faciliter la gestion des managers en passant par une gestion anticipative, assurer une veille concurrentielle et écouter les besoins du marché. L'objectif final étant de fournir les outils nécessaires à l'atteinte des objectifs.

### Lancement de l'outil « CRM » par la Direction Commerciale et Marketing

Dans le cadre du projet IMPROVE, la Direction Commerciale et Marketing a mis en place l'outil CRM qui permet d'offrir une vue à 360° sur les clients et leurs produits : historique des échanges, contrats, fiche technique des produits... Cet outil permettra également le traitement en temps réel des réclamations émanant des clients directs et des consommateurs.

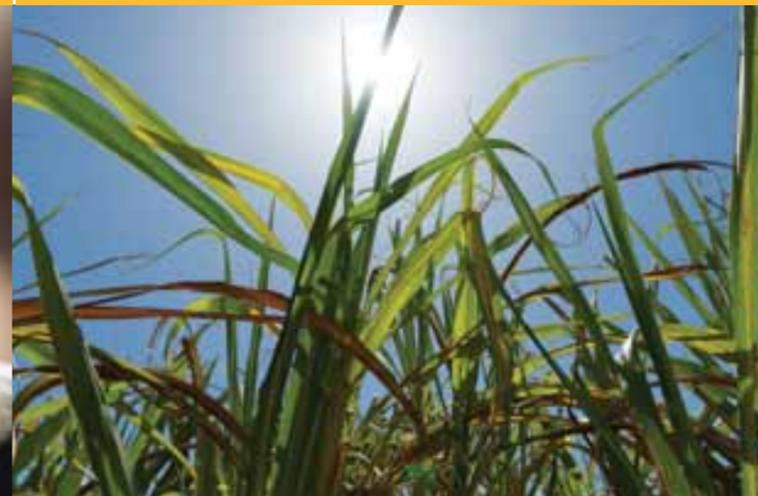


# RESPONSABILITÉS ET ENGAGEMENTS



Entreprise citoyenne et responsable,  
Cosumar s'engage pour le bien être de ses  
collaborateurs et de ses consommateurs,  
et pour le respect de l'environnement.

## RESPECTER LES MEILLEURES NORMES INTERNATIONALES POUR LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS



### Normes et certifications

Dans le cadre du déploiement de la stratégie QSE, Cosumar a opté pour la certification ISO 14 001 pour l'ensemble de ses sites de production, afin de capitaliser sur les efforts déployés en matière de respect de l'environnement et de développement durable. Ce cycle de certification a débuté en 2008 et aujourd'hui l'ensemble des sites sont certifiés ISO 14 001 mais également ISO 9 001 pour la Qualité et OHSAS 18 001 pour le management de la Santé & Sécurité au Travail.



## UN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC LES AGRICULTEURS DU MAROC

### Un opérateur engagé dans le plan Maroc Vert

Le Groupe Cosumar s'est engagé à accompagner la filière sucrière dans sa mise à niveau et permettre une amélioration globale de ses performances. Les investissements prévus dans le contrat programme signé entre l'État et FIMASUCRE le 22 avril 2008 entrent dans le cadre du Plan Maroc Vert et vont contribuer à une meilleure compétitivité de la filière.



### Promoteur du développement de la filière sucrière marocaine

La filière sucrière marocaine contribue à assurer la sécurité alimentaire du pays et à jouer un rôle stratégique dans l'économie et le développement socio-économique du Maroc. Il est donc nécessaire, de continuer le développement du secteur, pour accroître le taux de couverture des besoins nationaux en sucre à partir de la production locale. Cosumar joue un rôle prépondérant en mettant tout en œuvre pour la promotion du développement de la filière. Depuis, la filière sucrière a opéré des réformes de taille dont la première a été sa réorganisation par la création de La Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Sucre (FIMASUCRE) en Juin 2007. FIMASUCRE regroupe les acteurs agricoles et industriels de la filière représentée par les associations des producteurs des plantes sucrières d'une part, et les sociétés sucrières, d'autre part.



La filière sucrière marocaine contribue à assurer la sécurité alimentaire du pays et à jouer un rôle stratégique dans l'économie et le développement socio-économique du Maroc.

## Une implication de tous les jours aux côtés des agriculteurs

Considéré comme modèle d'agrégation réussi au Maroc, le Groupe Cosumar a été primé par la FAO lors de la journée mondiale de l'alimentation, en octobre 2009, par une médaille de reconnaissance de son rôle en tant qu'agrégateur de 80 000 partenaires.

Les conventions d'agrégation mises en place visent à renforcer davantage la relation win-win entre l'agrégateur et ses agrégés et à faire bénéficier ces derniers des avantages prévus dans le cadre du Fonds de Développement Agricole.

Cosumar accompagne ses partenaires sur le plan financier, technique et social. En effet, ses missions se présentent comme suit :

- Encadrement de la production des plantes sucrières à travers l'approvisionnement et la distribution des intrants, le préfinancement

des intrants et de certaines opérations culturales, l'encouragement pour la création des sociétés de prestations de services agricoles, la défense de leurs intérêts auprès des Pouvoirs Publics, etc ;

- Organisation du transport des plantes sucrières ;
- Achat de la production (augmentation du prix d'achat des plantes sucrières sur deux campagnes : 2010/2011 et 2011/2012) avec la garantie de la transparence grâce à des centres de réception certifiés aux normes internationales.

Le montant global distribué en 2012 au niveau l'amont agricole est de plus de 2 milliards de dirhams.



## A L'ÉCOUTE DU BIEN ÊTRE ET DE LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS

### Le Baromètre social : un outil de veille et de pilotage incontournable

Organisée chaque année dans l'ensemble des sites du Groupe, l'enquête du Baromètre social place les Ressources Humaines au cœur de la stratégie de développement du Groupe et permet aux

collaborateurs de s'exprimer de façon confidentielle sur leurs besoins et leurs attentes. Les résultats sont communiqués à l'ensemble du personnel et ce en toute transparence, favorisant ainsi les prises de décisions opérationnelles et stratégiques, l'échange d'expérience et le partage des bonnes pratiques.



### Les axes de progrès

- **Management** : renforcer l'encadrement et le suivi des collaborateurs pour développer un style de management correspondant aux attentes.
- **Communication interne** : favoriser une meilleure fluidité pour transmettre l'information et promouvoir l'image d'entreprise citoyenne.
- **Intégration et fidélisation des nouvelles recrues** :

développer une politique d'accompagnement favorisant l'intégration et encourager la culture de la performance pour assurer la relève dans les meilleures conditions.

- **Développement d'une culture commune** : fédérer le personnel autour des valeurs du Groupe pour renforcer l'esprit d'appartenance à l'entreprise.

### La formation au service de nos compétences

Le développement des compétences de nos collaborateurs est un levier incontournable pour atteindre un haut niveau de performance et le maintenir. La formation vise à développer des politiques d'anticipation et d'accompagnement des évolutions à court et moyen termes en tenant compte des perspectives stratégiques de Cosumar, de l'évolution organisationnelle, des changements techniques et des besoins individuels et collectifs des collaborateurs.

L'année 2012 a fait l'objet de nombreuses actions de formations répondant toujours à des besoins exprimés par nos collaborateurs mais également exigés par l'évolution du contexte environnemental de Cosumar. Plus de 3 300 jours hommes de formation ont été réalisés dans tous les métiers. Des cycles longs spécifiques ont également été planifiés et destinés à nos collaborateurs cadres. Afin d'accompagner les projets en cours, des journées de sensibilisation ont concerné l'ensemble des agents de maîtrises et des agents classés.

## Bilan de la formation en chiffres



## La politique d'intégration

Cette politique d'intégration s'inscrit dans un cadre général d'assurance de la relève des postes clés du Groupe. En effet, certains postes de Cosumar sont très spécifiques à nos métiers et nécessitent un accompagnement minutieux afin de transmettre le savoir-faire de notre filière sucrière.

L'intégration de nos nouveaux collaborateurs est à la fois la dernière phase du recrutement et la première phase de la fidélisation. Ce parcours comprend une série d'étapes que chaque nouveau collaborateur devra suivre afin de bien vivre sa période d'adaptation. Dans ce cadre, la politique mise en place va le rendre plus rapidement opérationnel, productif et autonome mais permettre également une implication, un engagement durable, une adhésion à la culture et aux valeurs du Groupe. Ainsi se développe un sentiment d'appartenance à l'entreprise dès les premiers mois de la collaboration.



L'intégration de nos nouveaux collaborateurs est à la fois la dernière phase du recrutement et la première phase de la fidélisation.



### « Manager Développeur » : un cycle dédié aux cadres à haut potentiel

Ce programme dédié aux managers du Groupe a été conçu en collaboration avec l'Université ONA, afin de répondre à des attentes révélées par les baromètres sociaux. En 2012, Cosumar a proposé aux jeunes et futurs managers la deuxième édition de ce programme.

Sur une durée de 9 jours, répartis sur 4 modules, ce cycle leur permet d'améliorer leurs compétences comportementales et managériales : pouvoir, leadership, collaboration, confiance, autonomie, reconnaissance... Ainsi, ces futurs managers pourront maîtriser leur périmètre d'action et accompagner le changement en entreprise. Le cycle est conclu par la remise d'un certificat aux participants.

### Recrutement par filiale (cadre & ingénieur)

Cadres  
Total : 4



Cosumar 4

Ingénieurs  
Total : 17



Cosumar 8



Doukkala 1



Sucrafor 3



Sunabel 4



Suta 1

## La santé et sécurité au travail : une priorité absolue

Tous les collaborateurs de Cosumar sont dans le droit de travailler dans un environnement sain et sécurisé. Le Groupe, à travers ses équipes, agit au quotidien pour maintenir l'objectif de zéro accident de travail. Ainsi depuis deux ans, tous les sites ont certifié leur système de management Santé et Sécurité au Travail selon la norme NM 00.5 801 ou OHSAS 18001 version 2007. Des mises en conformité de sécurité pour les matériels et les installations ont accompagné des actions de formation sur les risques au travail et le port des protections individuelles.

## Un dialogue social constructif avec les partenaires sociaux

Le management de Cosumar et les partenaires sociaux se sont engagés dans un cadre de dialogue et d'échanges permanents, constructifs et responsables, basés sur la confiance et le respect mutuels, pour la préservation d'un climat motivant et sain, tout en intégrant les contraintes économiques de l'entreprise.



## Renforcer l'esprit d'entreprise

Pour développer le sentiment d'appartenance de nos collaborateurs et pour mieux les motiver, Cosumar a élaboré une culture d'entreprise cohérente.

Celle-ci est favorisée par des rencontres entre collaborateurs et par les valeurs que le Groupe véhicule avec ses partenaires.

La Convention des Cadres est un rendez-vous fort, car elle permet d'échanger sur les perspectives et les stratégies de développement. Elle permet aussi d'informer les collaborateurs sur les nouveaux projets, d'examiner l'avancement des opérations en cours et de dresser le bilan des actions passées. Mais la Convention des cadres qui se tient tous les deux ans, est avant tout l'occasion de prendre du recul. Elle constitue en cela un formidable forum d'échanges destiné à mesurer le chemin parcouru et à définir les axes d'amélioration pour l'entreprise.



La Convention des Cadres est  
un rendez-vous fort car il permet  
d'échanger sur les perspectives  
et les stratégies de développement  
du Groupe.

## LA VOLONTÉ D'AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

### La préservation des ressources

La maîtrise de l'impact des activités sur l'environnement et la conformité des produits aux spécifications des clients, participent à la satisfaction client, confirmant la démarche QSE du Groupe, qui poursuit la mise en œuvre des meilleures pratiques grâce à une culture QSE collective. Des actions importantes ont été déployées sur l'ensemble des sites pour une réduction de la consommation en eau et cela, à travers des investissements industriels favorisant les économies d'eau, diminuant les rejets liquides, ainsi qu'à travers un accompagnement des agriculteurs, pour la mise en place du dispositif d'irrigation économe en eau.

D'autres améliorations ont permis la réduction de la consommation en énergies fossiles. Le projet de « Chaudière à bagasse », initié par Surac et exploité par Sunabel, a permis l'utilisation de l'excédent de bagasse de Surac, réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> d'environ 30 000 T/an et permettant une économie de la consommation de 7 000 T/an de charbon. Ce projet a été enregistré au niveau du Conseil Exécutif MDP (Mécanismes de Développement Propre) des Nations Unies, devenant ainsi le 5<sup>ème</sup> projet marocain inscrit dans ce cadre.

## Le respect de l'environnement

La double crise économique et écologique a démontré la nécessité de la mise en place d'un nouveau modèle économique de croissance qui intègre le souci d'équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental. Ce nouveau modèle économique va permettre un développement durable des entreprises tout en préservant la nature et en développant le bien-être des hommes.

Pour se positionner dans ce modèle, les filiales du Groupe Cosumar ont pris en compte les critères environnementaux dans toutes

leurs décisions stratégiques. Les sites industriels s'assurent de la fourniture des produits respectueux de l'environnement et prennent l'engagement d'appliquer ces critères environnementaux dans leurs opérations quotidiennes. Protéger l'environnement, assurer une bonne gestion des ressources naturelles, satisfaire son personnel, ses partenaires, ses clients et la société civile sont les principes fondamentaux sur lesquels le Groupe Cosumar se base pour définir sa stratégie et sa politique de Développement Durable.



## POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ MAROCAINE

### Nos actions pour le développement économique et sociétal local

De part son activité, le Groupe Cosumar est un agrégateur qui anime 80 000 agriculteurs, répartis sur 5 régions du Maroc, pour produire de la betterave ou de la canne à sucre. Le Groupe accompagne ses partenaires agriculteurs dans l'amélioration de leurs performances agricoles, dans l'optimisation de leur consommation d'eau, dans l'augmentation de la productivité par hectare et dans l'amélioration

de leurs revenus, et cela à travers un accompagnement de proximité sur les volets techniques, financiers et sociaux. Cette orientation RSE du Groupe Cosumar est une approche globale avec une organisation adaptée pour renforcer la position du Groupe en tant qu'acteur socio-économique respecté, citoyen, créateur de richesses et d'emplois, bien intégré dans le développement durable des régions.

## Nos opérations de sponsoring et de soutien

Le Groupe Cosumar, également responsable envers le citoyen, s'investit aux côtés de la société civile dans une multitude d'œuvres caritatives. Il apporte constamment un soutien moral et financier aux associations et organismes d'utilité publique, telles que SOS Village, INSAAF, L'Heure Joyeuse, etc.

Aux côtés de l'association « Aljir », Cosumar parraine plusieurs écoles à travers le Royaume en prenant en charge le réaménagement de leur infrastructure et la fourniture des équipements nécessaires pour leur activité. Cosumar contribue ainsi à la réduction du taux d'abandon scolaire rural et à la maîtrise de l'exode rural. Cosumar a également réussi le pari d'une synergie solidaire avec l'association estudiantine « Sife Morocco » au profit des populations à faibles revenus.



# RÉSULTATS



La bonne tenue des résultats opérationnels s'explique par l'optimisation de l'outil industriel et l'amélioration des performances opérationnelles.

# L'ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ



L'année 2012 a été caractérisée à l'international par un surplus en sucre pour la deuxième année consécutive.



## Environnement international

L'année 2012 a été caractérisée par un surplus pour la deuxième année consécutive. Ceci s'est traduit par la reconstitution des stocks mondiaux et le relâchement des cours de Sucre Brut pour atteindre des niveaux non enregistrés depuis 2010. Les cours du sucre ont poursuivi leur repli, entamé en 2011, suite à l'amélioration des conditions de l'offre. La production mondiale de sucre devrait atteindre un niveau record pour la saison 2012/13, suite à des récoltes prometteuses au Brésil, premier producteur et exportateur mondial.

Grâce aux bonnes conditions climatiques, les principaux pays producteurs ont connu de bonnes récoltes contribuant ainsi à un surplus d'environ 10 millions de tonnes en 2012/2013 avec un niveau de production de 182 millions de tonnes. Cette nette amélioration de la récolte est liée essentiellement aux conditions climatiques favorables au Brésil à la fois pendant la période de la poussée mais aussi depuis le début de la récolte où les usines ont atteint leurs totales capacités très rapidement sans perturbations climatiques. Le sucre extrait au Brésil dépasserait ainsi 37 millions de tonnes.

Dans ce contexte, les prix mondiaux du sucre devraient rester sous pression baissière au moins jusqu'à la fin de la campagne de culture actuelle (octobre/septembre). Malgré leur forte baisse, les cours du sucre restent relativement élevés (d'environ 60% par rapport à leur moyenne en 2007-2008). Ils sont soutenus par une forte demande de la canne à sucre pour la production de l'éthanol, dans un contexte de prix élevés du pétrole.

Les perspectives de l'année 2013 s'annoncent positives. Les premiers bilans montrent que la situation du marché mondial serait excédentaire malgré le recul des productions indiennes et européennes. Selon les estimations de l'Organisation Internationale du Sucre, la campagne 2013/2014 pourrait également connaître un surplus pour la troisième année consécutive d'environ 6 millions de

tonnes. Néanmoins, la situation tendrait vers un équilibre entre la production et la consommation et la phase excédentaire pourrait finalement toucher à sa fin lors de la campagne 2014/2015.

## Environnement du marché national

Les ventes de sucre sur le marché national ont atteint 1,2 million de tonnes, enregistrant une progression de 1,6% comparativement aux réalisations 2011.

La croissance du marché de 1,6% s'inscrit dans la tendance historique. Elle est encore une fois tirée par les granulés qui progressent de 2,7% (+17,5 millions de tonnes), avec une stagnation des pains compensée par l'augmentation du volume des lingots-morceaux.

Le tonnage réceptionné est en retrait en raison des conditions climatiques défavorables (gel et baisse des températures) ayant affectées le rendement à l'hectare en 2012 par rapport à 2011. La campagne sucrière a été marquée par des conditions climatiques défavorables. La campagne betteravière a été perturbée par une période de sécheresse durant les mois de février et mars et la prolongation du froid durant la phase de croissance de la plante et ce dans tous les périmètres.

Les régions du Gharb et du Loukkos ont été touchées par des inondations qui ont impacté le programme de réalisation. La campagne cannière a quant à elle été affectée par des épisodes de gel qui ont eu une incidence conséquente sur la production et la qualité technologique de la canne à sucre.

Dans ce contexte, les productions de betterave à sucre et de canne à sucre et donc les rendements à l'hectare, ont été inférieurs à la campagne précédente et ont engendré une baisse de la production de sucre blanc issue des plantes locales. Cette diminution a été compensée par le Groupe Cosumar grâce à la raffinerie de Casablanca et a permis d'assurer un approvisionnement normal et régulier du marché.

# FAITS MARQUANTS ET CHIFFRES CLÉS 2012



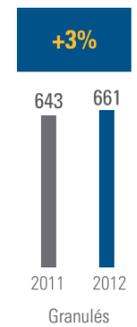
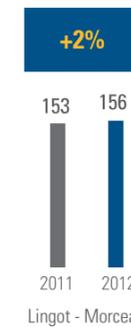
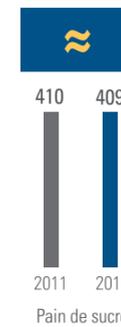
Une année riche en événements annonciateurs de grands changements



## Le marché national en 2012

Les ventes de sucre sur le marché national en 2012 ont atteint 1,2 million de tonnes, enregistrant une progression de 1,6% comparativement aux réalisations 2011.

### Évolution par segment de produit & de parts de marché (en milliers de T)

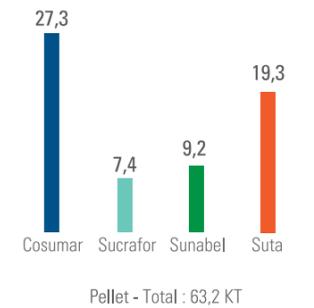
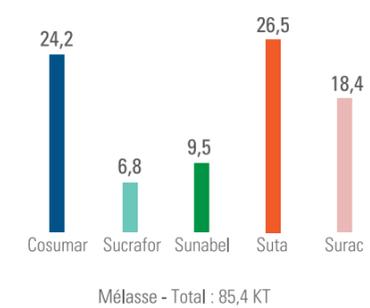


### Activité agricole

Sucre blanc extrait / tonnages traités



### Évolution Production co-produits (en KT)



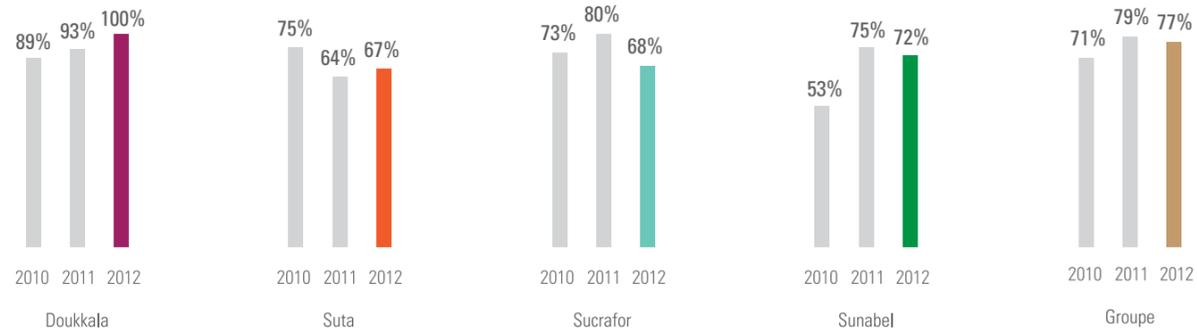
## Superficies installées (en ha)

La superficie globale installée en cultures sucrières au titre de la campagne 2011-2012 s'élève à 32 000 ha de betterave et 2 980 ha pour la canne à sucre contre respectivement de 51 650 ha et 4 830 ha pour la campagne précédente. La baisse du niveau de réalisation du programme est due essentiellement à l'impact de la succession des conditions climatiques difficiles (inondations au Gharb et Loukkos).



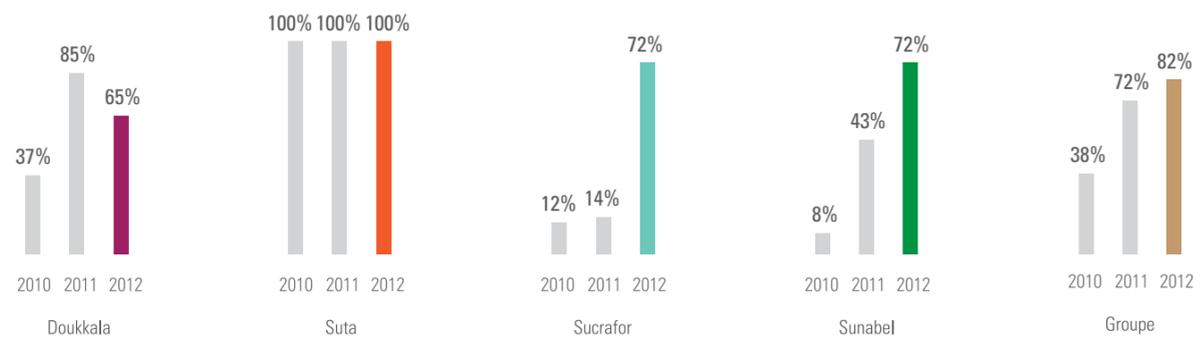
## Évolution des superficies semées mécaniquement (en %)

Grâce au plan d'actions engagé visant la promotion des sociétés de prestations de services et l'introduction du matériel adapté aux cultures sucrières, les taux de mécanisation des opérations culturales ont enregistré une nette amélioration notamment pour les semis. Le taux de mécanisation des semis de betterave a atteint 77% pour la campagne 2011-2012.



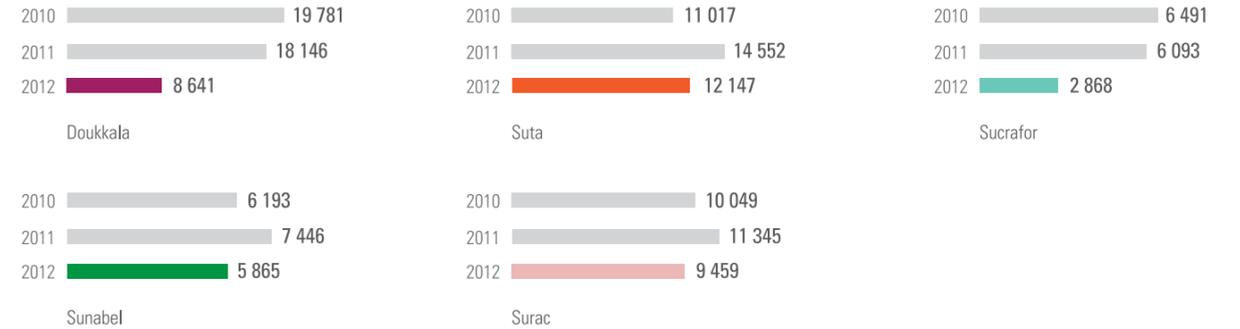
## Évolution des superficies semées en monogerme (en %)

Cosumar a engagé un plan d'actions visant la généralisation de cette semence à l'horizon de 2016. Pour la campagne 2011-2012, les superficies emblavées en semence monogerme se sont élevées à 82% contre 72% lors de la campagne précédente.



## Évolution des superficies récoltées (en ha)

La superficie récoltée au titre de la campagne 2011-2012 est de l'ordre de 29 500 ha pour la betterave et 9 500 ha pour la canne. L'écart enregistré entre les superficies récoltées et celles réalisées pour la betterave à sucre est dû aux pertes de superficies suite à la sécheresse dans le Loukkos et aux effets de stagnation d'eau dans le Gharb aux mois de décembre et janvier.



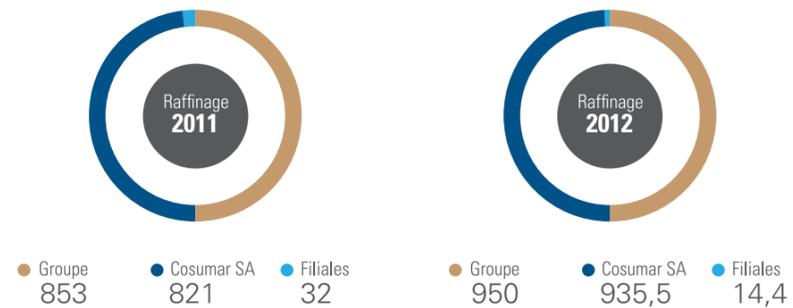
## Évolution des superficies récoltées mécaniquement (en ha)

Le niveau de superficie récoltée mécaniquement reste en deçà des objectifs arrêtés en raison d'un ensemble de contraintes structurelles telles que le mode d'irrigation gravitaire et la demande des agriculteurs pour la préservation des feuilles de betteraves. Les efforts de développement et d'incitation sont poursuivis pour la généralisation de la récolte mécanique.



## Activité Raffinage

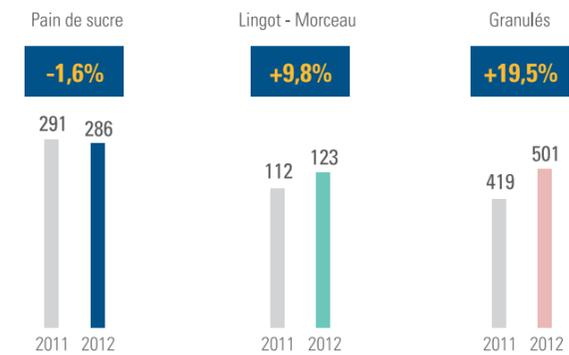
En Milliers de Tonnes



**+ 11,38%**  
production de  
l'activité raffinage

La production de l'activité raffinage augmente de +11,38% pour pallier au retrait de la production locale et assurer l'approvisionnement régulier du marché national.

En Milliers de Tonnes



L'évolution contrastée selon les segments se commente ainsi :

- La production des pains à Cosumar SA est compensée par l'amélioration des performances de l'activité conditionnement des lignes de pains mécanisés à Suta.
- Les granulés augmentent de +19,5% pour pallier à la baisse d'activité extraction à partir des plantes sucrières locales.



## Les investissements

Les investissements importants que Cosumar a entrepris pour son outil de raffinage et de conditionnement répondent à une logique de qualité afin de proposer aux consommateurs un produit répondant à leurs attentes mais également à une logique de capacité de production en vue d'assurer tout au long de l'année un approvisionnement en sucre régulier du Royaume.

Les investissements 2012 concernent principalement :

- La poursuite des travaux de mécanisation de la fabrication des pains de sucre.
- Le projet de remplacement des lignes de conditionnement des lingots-morceaux de la raffinerie de Casablanca.
- L'acquisition de la presse à pulpe humide à l'usine de Suta.
- Les travaux de mise à niveau et de maintenance de l'outil industriel.

## Des actions majeures sur le plan économique, social et environnemental

L'année 2012 a été marquée par de nombreuses réussites dans le domaine de la RSE-QSE. En effet, le Groupe Cosumar s'est vu octroyer le renouvellement des certifications QSE de la Direction Commerciale et Marketing, des filiales Suta, Suerafor et Surac Ksibia. Par ailleurs, les filiales Doukkala, Surac MBK et Sunabel MBK ont reconduit leur certification après la réussite de leurs audits de suivi.

Sur le plan de la RSE, Cosumar qui a été nommé en 2009, par la FAO modèle d'agrégateur à l'échelle nationale et internationale, a réussi à labelliser RSE-CGEM toutes ses filiales. En outre, le Groupe a été distingué du Trophée « Top Performer RSE » décerné par l'agence de notation Vigéo.



## Pionniers de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et de l'économie verte en Afrique

C'est ce positionnement qui a valu à Cosumar le couronnement par le Prix « Pionniers de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et de l'économie verte en Afrique » en novembre 2012 et la représentation du réseau des acteurs de la RSE et du Développement Durable à l'échelle du continent africain.

Dans ce cadre, Cosumar s'engage pour la protection de l'environnement et réalise plusieurs projets dont notamment :

- Installation d'une chaudière à bagasse au niveau de Sunabel MBK qui a permis la réduction de l'émission du CO<sub>2</sub> et l'économie de plusieurs milliers de tonnes de charbon par an, devenant ainsi

le 5<sup>ème</sup> projet marocain enregistré dans le cadre du projet MDP (Mécanismes de Développement Propre) des Nations Unies.

- Projet d'installation des filtres PKF pour la filtration des boues d'épuration au niveau de plusieurs sites du Groupe permettant l'économie d'eau et la réduction des nuisances olfactives pour les riverains.
- Projet d'installation de réfrigérants supplémentaires et de décanteur d'eau pour une meilleure économie d'eau.
- Utilisation de la nano filtration pour le traitement des rejets de la décoloration.
- Création d'une station d'épuration des eaux usées au niveau de Suta.



Quelques actions menées en 2012 :

- L'assurance maladie au profit des planteurs et leurs familles.
- Le fonds de solidarité pour les agriculteurs sinistrés victimes des aléas climatiques.
- Des campagnes médicales en milieu rural.
- Le partenariat avec l'association Al Jisr qui a permis l'engagement de Suerafor en faveur de l'école Salaheddine Ayoubi dans la région de Zaïo.
- La 4<sup>ème</sup> édition du concours des meilleurs projets de fin d'études récompensant de 5 prix allant de 10 000 Dhs à 50 000 Dhs les meilleures recherches pour des thèmes portant sur la filière sucrière.

- La 3<sup>ème</sup> édition de la prime d'encouragement pour les meilleurs bacheliers enfants des collaborateurs du Groupe.
- Un partenariat ISCAE – Cosumar a permis le lancement d'une étude menée par 23 étudiants sur les habitudes de consommation de sucre au Maroc. Les meilleurs résultats ont été récompensés par Cosumar et ISCAE.
- La participation de Cosumar à plusieurs événements tels que Business Leaders (Injaz Al Maghrib), le sponsoring de plusieurs associations...



# LES PERFORMANCES FINANCIÈRES



## RÉSULTATS 2012 ET PERSPECTIVES

En dépit des conditions climatiques difficiles, le Groupe Cosumar a pu servir la demande croissante du marché tout en préservant ses résultats financiers et ce grâce à l'amélioration de ses performances opérationnelles et industrielles. La bonne tenue des

résultats opérationnels s'explique par la poursuite de l'optimisation de l'outil industriel et une nette amélioration des performances opérationnelles malgré le retrait de la production sucrière nationale suite aux conditions climatiques défavorables.

### Perspectives 2013

Le Groupe Cosumar, agrégateur de la filière sucrière et acteur économique socialement responsable, continuera à œuvrer pour augmenter la part de la production locale et accompagner les agriculteurs dans le cadre d'un partenariat durable au profit de l'ensemble des intervenants.

Grâce à son modèle économique résilient, Cosumar veillera à couvrir les besoins croissants du marché national du sucre, tout en poursuivant l'amélioration de ses performances industrielles et opérationnelles.

La bonne répartition des précipitations ainsi que le niveau de remplissage des barrages à usage agricole offrent des conditions favorables pour la campagne sucrière 2013.



Cosumar veillera à couvrir les besoins croissants du marché national du sucre.

## COMPTES CONSOLIDÉS IFRS

Le chiffre d'affaires de 2012 atteint 5 983,7 Mdhs, en retrait de 77,5 Mdhs par rapport à 2011. En effet, la baisse du volume de production et de vente des coproduits a résorbé l'augmentation enregistrée dans les ventes de produits finis.

L'EBE à fin 2012 atteint 1 223 Mdhs en progression de 7,3 Mdhs par rapport à 2011.

La contribution de l'augmentation du volume des ventes au résultat, l'amélioration des performances de la raffinerie de Casablanca ainsi que l'augmentation du taux d'extraction des sucreries ont permis de compenser les effets des conditions climatiques défavorables sur la campagne sucrière et le retrait des superficies récoltées. Le résultat net part du groupe s'est établi en 2012 à 730 Mdhs contre 622 Mdhs au terme de l'exercice 2011 grâce à l'amélioration des produits non courants.



L'EBE à fin 2012  
atteint 1 223 Mdhs  
en progression de  
7,3 Mdhs par rapport  
à 2011.



- Chiffre d'affaires  
5 983,7 Mdhs
- EBE  
1 223 Mdhs
- Résultat net part du groupe  
729,8 Mdhs

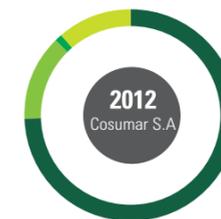


- Chiffre d'affaires  
6 061,2 Mdhs
- EBE  
1 215,7 Mdhs
- Résultat net part du groupe  
622 Mdhs

## COMPTES SOCIAUX

Le résultat d'exploitation 2012 de Cosumar S.A de 850 Mdhs enregistre un accroissement de 157,3 Mdhs par rapport à 2011. La contribution du volume des ventes, l'amélioration des performances de la raffinerie de Casablanca et du taux d'extraction de la Sucrierie de Doukkala ont compensé la baisse de l'activité betteravière.

Le résultat net de Cosumar S.A s'élève à fin 2012 à 728,4 Mdhs, enregistrant un accroissement de 101,0 Mdhs (+16,1%), grâce notamment à l'amélioration du résultat d'exploitation de Cosumar S.A .



- Chiffre d'affaires commercial  
4 844,4 Mdhs
- Résultat d'exploitation  
850 Mdhs
- Résultat financier  
72,1 Mdhs
- Résultat net  
728,4 Mdhs



- Chiffre d'affaires commercial  
4 723,2 Mdhs
- Résultat d'exploitation  
692,6 Mdhs
- Résultat financier  
90,6 Mdhs
- Résultat net  
627,4 Mdhs



## Bilan consolidé actif

(en millions de dirhams)

ACTIF	31-déc-12	31-déc-11
Goodwill	196,1	196,1
Immobilisations incorporelles	0,1	0,2
Immobilisations corporelles	3 806,8	3 699,2
Immeubles de placement	63,7	63,7
Autres actifs financiers	159,5	177,0
- Prêts et créances	113,2	151,7
- Actifs disponibles à la vente	46,3	25,3
<b>Actif non courant</b>	<b>4 226,2</b>	<b>4 136,2</b>
Autres actifs financiers		130,7
- Instruments dérivés de couverture		130,7
Stocks et en-cours	1 185,6	1 198,0
Créances clients	171,2	203,2
Autres débiteurs courants	3 125,0	2 697,9
Trésorerie et équivalent de trésorerie	93,8	274,1
<b>Actif courant</b>	<b>4 575,7</b>	<b>4 504,0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8 801,9</b>	<b>8 640,2</b>

## Bilan consolidé passif

(en millions de dirhams)

PASSIF	31-déc-12	31-déc-11
Capital	419,1	419,1
Primes d'émission et de fusion	34,6	34,6
Réserves	2 167,0	1 988,5
Résultat net part du groupe	729,8	622,0
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>3 350,5</b>	<b>3 064,2</b>
Intérêts minoritaires	15,8	18,1
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>3 366,2</b>	<b>3 082,2</b>
Provisions	41,1	92,1
Avantages du personnel	241,0	321,1
Dettes financières non courantes	136,4	349,5
- Dettes envers les établissements de crédit	136,4	349,5
Impôts différés Passifs	494,9	407,7
Autres créditeurs non courants	5,6	0,0
<b>Passif non courant</b>	<b>919,0</b>	<b>1 170,4</b>
Dettes financières courantes	1 349,6	1 060,5
- Dettes envers les établissements de crédit	1 296,5	1 060,5
- Instruments dérivés de couverture	53,2	0,0
Dettes fournisseurs courantes	2 549,8	3 000,2
Autres créditeurs courants	617,2	326,8
<b>Passif courant</b>	<b>4 516,7</b>	<b>4 387,6</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>5 435,7</b>	<b>5 558,0</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>8 801,9</b>	<b>8 640,2</b>

## Compte de résultat consolidé

(en millions de dirhams)

	déc-12	déc-11
Chiffre d'affaires	5 983,7	6 061,2
Autres produits de l'activité	2 746,0	2 520,8
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>8 729,7</b>	<b>8 582,0</b>
Achats	(6 647,7)	(6 469,3)
Autres charges externes	(426,4)	(442,5)
Frais de personnel	(404,7)	(418,9)
Impôts et taxes	(27,9)	(35,5)
Amortissements et provisions d'exploitation	(262,3)	(204,9)
Autres produits et charges d'exploitation nets	15,3	(30,1)
<b>Charges d'exploitation courantes</b>	<b>(7 753,7)</b>	<b>(7 601,2)</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>976,0</b>	<b>980,7</b>
Cessions d'actifs	160,3	(0,0)
Autres produits et charges d'exploitation non courants	10,1	13,4
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	<b>1 146,4</b>	<b>994,0</b>
Produits d'intérêts	9,9	16,0
Charges d'intérêts	(89,7)	(66,1)
Autres produits et charges financiers	2,2	8,0
<b>Résultat financier</b>	<b>(77,6)</b>	<b>(42,2)</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>	<b>1 068,8</b>	<b>951,9</b>
Impôts exigibles	(239,1)	(210,0)
Impôts différés	(87,4)	(78,2)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>742,3</b>	<b>663,6</b>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>742,3</b>	<b>663,6</b>
Résultat des activités abandonnées	(10,7)	(38,7)
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>731,6</b>	<b>624,9</b>
Intérêts minoritaires	(1,7)	(2,9)
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>729,8</b>	<b>622,0</b>
Nb d'actions - Mère	4 191 057	4 191 057
Résultat net par action en dirhams		
- de base	174,1	148,4
- dilué	174,1	148,4

## État du résultat global

(en millions de dirhams)

	déc-12	déc-11
Résultat de l'exercice	731,6	624,9
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0,0	0,0
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	0,0	0,0
<b>Résultat Global</b>	<b>731,6</b>	<b>624,9</b>
Intérêts Minoritaires	(1,7)	(2,9)
<b>Résultat Global net - Part du Groupe</b>	<b>729,8</b>	<b>622,0</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

En Millions de dirhams	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Ecarts de conversion	Réserves de réévaluation des Actis financiers disponibles à la vente	Réserves des Opérations de couverture	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	419,1	34,6	2 350,0	0,0	-0,3	0,0	2 803,5	17,6	2 821,1
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			0,0				0,0	0,0	0,0
Corrections des erreurs N-1 :									
Montants retraités à l'ouverture	419,1	34,6	2 350,0	0,0	-0,3	0,0	2 803,5	17,6	2 821,1
Variation CP pour 2011									
Résultat net de la période			622,0				622,0	2,9	624,9
Pertes et profits de réévaluation des AFS					0,0		0,0		0,0
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global					0,0		0,0		0,0
Résultat global total de l'année			622,0	0,0	0,0	0,0	622,0	2,9	624,9
Dividendes distribués			-360,4				-360,4	-2,8	-363,2
Augmentation de capital									
Autres transactions avec les actionnaires			-0,8				-0,8	0,3	-0,5
Total des transactions avec les actionnaires			-361,2	0,0	0,0	0,0	-361,2	-2,5	-363,8
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>419,1</b>	<b>34,6</b>	<b>2 610,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>3 064,2</b>	<b>18,1</b>	<b>3 082,3</b>
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	419,1	34,6	2 610,8	0,0	-0,3	0,0	3 064,2	18,1	3 082,3
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			0,0				0,0	0,0	0,0
Corrections des erreurs N-1 :			0,0				0,0		0,0
Montants retraités à l'ouverture	419,1	34,6	2 610,8	0,0	-0,3	0,0	3 064,2	18,1	3 082,3
Variation CP pour 2012									
Résultat net de la période			729,8				729,8	1,7	731,6
Pertes et profits de réévaluation des AFS					0,0		0,0		0,0
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global					0,0		0,0		0,0
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	729,8	0,0	0,0	0,0	729,8	1,7	731,6
Dividendes distribués			-419,0				-419,0	-2,9	-421,9
Augmentation de capital									
Autres transactions avec les actionnaires			-24,5				-24,5	-1,1	-25,6
Total des transactions avec les actionnaires	0,0	0,0	-443,5	0,0	0,0	0,0	-443,5	-4,0	-447,6
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>419,1</b>	<b>34,6</b>	<b>2 897,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>3 350,5</b>	<b>15,8</b>	<b>3 366,3</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

En millions de dirhams

	déc-12	déc-11
Résultat net de l'ensemble consolidé	731,6	624,9
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	161,9	194,6
Autres ajustements	(2,3)	(153,3)
<b>Capacité d'autofinancement après coût de endettement financier net et impôt</b>	<b>891,1</b>	<b>666,2</b>
Elimination de la charge (produit) d'impôts	326,5	288,2
Elimination du coût de endettement financier net	79,8	50,2
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de endettement financier net impôt</b>	<b>1 297,4</b>	<b>1 004,6</b>
Incidence de la variation du BFR	(843,4)	199,6
Impôts différés	(0,2)	(0,2)
Impôts payés	(239,1)	(210,0)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>214,7</b>	<b>993,9</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(455,9)	(475,7)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	218,1	3,7
Autres flux	21,3	(7,9)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(216,5)</b>	<b>(479,9)</b>
Emprunts	3,3	0,0
Remboursement d'emprunts	(216,4)	(201,5)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(419,0)	(360,4)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(2,9)	(2,8)
Coût de endettement financier net	(79,8)	(50,2)
Variation des comptes d'associés	300,8	(0,4)
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(414,4)</b>	<b>(615,9)</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>(416,2)</b>	<b>(101,9)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(786,4)	(684,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(1 202,6)	(786,4)
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>(416,2)</b>	<b>(101,9)</b>

# RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## Note 1. Règles et méthodes comptables

### 1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe COSUMAR sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 Décembre 2012 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS 3 révisée « Regroupement des entreprises » dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dès 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le Groupe Cosumar avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

### 1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du Groupe Cosumar sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2012.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

### 1.3. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants. Principes applicables depuis le 1er janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

### 1.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### 1.5. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

## Note 2. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2012

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUCRAFOR	90,96%	90,96%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe au 31 Décembre 2012 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de la société.

Ce jeu complet comprend outre l'Etat de la situation financière consolidé, les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état de la variation des capitaux propres consolidés et des notes annexes détaillées.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



37, bd abellatif Ben Kaddou  
20 050 Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de  
COSUMAR  
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad  
Casablanca



101, bd Massira Al Khadra  
20 100 Casablanca  
Maroc

## RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SU LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Cosumar et de ses filiales (Groupe Cosumar) au 31 décembre 2012, comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres, l'état de flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des notes explicatives au terme de l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2012. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 3.366,2 millions, dont un bénéfice net consolidé de MA 731,6 millions.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS)

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au deuxième paragraphe ci-dessus donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que dans le cadre de la mise en œuvre de la garantie de passif fiscal prévue dans le contrat d'acquisition des sucreries Suta, Sunabel, Surac et Suoraf, le groupe Cosumar a constaté dans ses comptes les montants es redressements fiscaux déjà clos, et a réclamé à l'Etat le remboursement desdits-redressements. Selon le management, le groupe Cosumar est également en droit de réclamer le remboursement des préjudices fiscaux qui découleraient d'autres contrôles éventuels. Ainsi, l'effet de la mise en jeu de toute la garantie de passif fiscal n'est pas encore définitif à ce jour.

Casablanca, Le 31 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG  
S.A.R.L.  
37, Bd. Abellatif Ben Kaddour  
Casablanca - Maroc  
Tél: (212) 522 25 79 / Fax: (212) 522 36 02 26

PRICE WATERHOUSE COOPERS  
Aziz BIDA  
101, bd Massira Al Khadra  
Casablanca - Maroc  
Tél: 0522 77 90 90 / 0522 99 11 99  
Fax: 0522 77 90 90 / 0522 99 11 99  
F 01031195 - R.C 34533 - CNSS. 18189

## Bilan actif

Exercice du 1/01/2012 au 31/12/2012

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)</b>	<b>11 861 089,15</b>	<b>7 976 310,39</b>	<b>3 884 778,76</b>	<b>6 405 952,70</b>
- Frais préliminaires	-	-	-	-
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 861 089,15	7 976 310,39	3 884 778,76	6 405 952,70
- Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATION INCORPORELLES (B)</b>	<b>19 239 434,00</b>	<b>2 776 433,00</b>	<b>16 463 001,00</b>	<b>16 463 001,00</b>
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
- Fonds commercial	19 239 434,00	2 776 433,00	16 463 001,00	16 463 001,00
- Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES ( C )</b>	<b>4 135 195 126,54</b>	<b>2 583 506 274,19</b>	<b>1 551 688 852,35</b>	<b>1 491 603 813,97</b>
- Terrains	57 620 184,28	-	57 620 184,28	57 639 797,28
- Constructions	523 421 220,24	271 617 973,04	251 803 247,20	254 081 044,04
- Installations techniques, matériel et outillage	2 935 211 828,37	2 083 355 481,94	851 856 346,43	972 814 170,56
- Matériel de transport	28 949 745,84	23 718 818,71	5 230 927,13	4 392 432,05
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	241 720 284,99	204 814 000,50	36 906 284,49	31 300 130,41
- Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
- Immobilisations corporelles en cours	348 271 862,82	-	348 271 862,82	171 376 239,63
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>1 637 397 724,42</b>	<b>40 200,00</b>	<b>1 637 357 524,42</b>	<b>1 556 706 834,47</b>
- Prêts immobilisés	16 709 791,99	-	16 709 791,99	19 655 498,04
- Autres créances financières	1 284 447,22	-	1 284 447,22	1 027 407,22
- Titres de participations	1 619 403 485,21	40 200,00	1 619 363 285,21	1 536 023 929,21
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
- Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>5 803 693 374,11</b>	<b>2 594 299 217,58</b>	<b>3 209 394 156,53</b>	<b>3 071 179 602,14</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>907 551 736,75</b>	<b>19 113 743,25</b>	<b>888 437 993,50</b>	<b>748 916 107,77</b>
- Marchandises	-	-	-	-
- Matières & fournitures consommables	508 821 932,24	17 641 484,00	491 180 448,24	322 302 856,21
- Produits en cours	-	-	-	-
- Produits intermédiaires & produits résiduels	20 506 856,31	-	20 506 856,31	22 072 308,10
- Produits finis	378 222 948,20	1 472 259,25	376 750 688,95	404 540 943,46
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>2 614 393 394,96</b>	<b>15 688 717,29</b>	<b>2 598 704 677,67</b>	<b>2 327 500 800,91</b>
- Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	7 666 283,52	-	7 666 283,52	3 417 557,48
- Clients & comptes rattachés	174 279 364,88	4 091 341,74	170 188 023,14	191 533 574,20
- Personnels	26 093 671,25	-	26 093 671,25	27 688 942,03
- Etat	2 050 928 892,35	-	2 050 928 892,35	1 878 886 655,11
- Comptes d'Associés	4 000 001,00	-	4 000 001,00	3 938 501,00
- Autres débiteurs	338 105 204,03	11 597 375,55	326 507 828,48	213 912 444,72
- Comptes de régularisation Actif	13 319 977,93	-	13 319 977,93	8 123 126,37
<b>TITRES &amp; VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>118 658,65</b>	<b>-</b>	<b>118 658,65</b>	<b>113 175,82</b>
(Eléments circulants)	-	-	-	-
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>3 522 063 790,36</b>	<b>34 802 460,54</b>	<b>3 487 261 329,82</b>	<b>3 076 530 084,50</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>78 614 024,48</b>	<b>-</b>	<b>78 614 024,48</b>	<b>103 615 296,16</b>
- Chèques & valeurs à encaisser	-	-	-	190 230,00
- Banque, T.G. & C.C.P.	68 989 668,19	-	68 989 668,19	98 767 747,38
- Caisse, Régies d'avances & accreditifs	9 624 356,29	-	9 624 356,29	4 657 318,78
<b>TOTAL III</b>	<b>78 614 024,48</b>	<b>-</b>	<b>78 614 024,48</b>	<b>103 615 296,16</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>9 404 371 188,95</b>	<b>2 629 101 678,12</b>	<b>6 775 269 510,83</b>	<b>6 251 324 982,80</b>

## Bilan passif

Exercice du 1/01/2012 au 31/12/2012

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 546 788 899,77</b>	<b>2 237 519 537,44</b>
Capital social ou personnel (1)	419 105 700,00	419 105 700,00
moins actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
Capital appelé	-	-
dont versé.....	-	-
Primes d'émission, de fusions d'apport	34 564 369,70	34 564 369,70
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	41 910 570,00	41 910 570,00
Autres réserves	1 322 503 925,82	1 113 503 925,82
Report à nouveau (2)	329 271,92	1 016 936,06
Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
Résultat net de l'exercice (2)	728 375 062,33	627 418 035,86
<b>TOTAL DE CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>2 546 788 899,77</b>	<b>2 237 519 537,44</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>457 834 112,10</b>	<b>486 242 043,54</b>
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	457 834 112,10	486 242 043,54
<b>DETTES DE FINANCEMENT ( C )</b>	<b>80 000 000,00</b>	<b>220 000 000,00</b>
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes de financement	80 000 000,00	220 000 000,00
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</b>	<b>104 881 721,96</b>	<b>182 058 116,24</b>
Provisions pour risques & charges	104 881 721,96	182 058 116,24
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Augmentation des créances immobilisées	-	-
Diminutions des dettes de financement	-	-
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>3 189 504 733,83</b>	<b>3 125 819 697,22</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>2 941 175 090,68</b>	<b>2 903 421 319,74</b>
Fournisseurs & comptes rattachés	2 391 794 719,02	2 634 619 450,88
Clients crédateurs, avances & acomptes	7 632 299,26	14 821 625,76
Personnel	31 454 227,43	29 848 994,85
Organismes sociaux	10 688 228,28	12 774 871,26
Etat	76 842 178,09	76 958 023,14
Comptes d'associés	329 542 495,36	35 577 521,36
Autres créanciers	32 985 559,52	35 797 951,69
Comptes de régularisation-passif	60 235 383,72	63 022 880,80
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES (G)</b>	<b>118 658,65</b>	<b>113 175,82</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)</b>	<b>540 812,40</b>	<b>1 310 769,19</b>
(Eléments circulants)	-	-
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>2 941 834 561,73</b>	<b>2 904 845 264,75</b>
<b>TRESORERIE-PASSIF</b>	<b>643 930 215,27</b>	<b>220 660 020,83</b>
Crédits descompte	-	-
Crédits de trésorerie	-	-
Banques de régularisation	643 930 215,27	220 660 020,83
<b>TOTAL III</b>	<b>643 930 215,27</b>	<b>220 660 020,83</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>6 775 269 510,83</b>	<b>6 251 324 982,80</b>

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéfice (+), déficitaire (-)

## Compte de produits et charges (hors taxes)

Exercice du 1/01/2012 au 31/12/2012

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précéd. 2		
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 336 440 167,74</b>		<b>7 336 549 339,20</b>	<b>6 769 376 254,91</b>
Vente de marchandises (en l'état)	-	-	-	-
Vente de biens & services produits	4 844 409 979,09	-	4 844 409 979,09	4 723 223 487,17
Chiffre d'Affaires	4 844 409 979,09	-	4 844 409 979,09	4 723 223 487,17
Variation de stocks de produits (1)	-33 706 903,61	-	-33 706 903,61	-4 181 558,04
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	2 413 890 631,88	-	2 413 890 631,88	1 918 476 700,00
Autres produits d'exploitation	48 925 116,16	65 567,64	48 990 683,80	59 332 118,12
Reprises d'exploitation: Transferts de charges	62 921 344,22	43 603,82	62 964 948,04	72 525 507,66
<b>TOTAL I</b>	<b>7 336 440 167,74</b>		<b>7 336 549 339,20</b>	<b>6 769 376 254,91</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 492 443 390,78</b>	<b>-5 883 826,03</b>	<b>6 486 559 564,75</b>	<b>6 076 726 995,38</b>
Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	-
Achats consommés (2) de matières & fournitures	5 625 671 048,54	-10 002 523,52	5 615 668 525,02	5 129 783 167,68
Autres charges externes	284 169 113,87	3 198 649,88	287 367 763,75	293 629 177,07
Impôts & taxes	11 120 812,63	-	11 120 812,63	17 157 237,72
Charges de personnel	324 751 628,32	920 047,61	325 671 675,93	348 481 410,56
Autres charges d'exploitation	4 880 000,00	-	4 880 000,00	880 000,00
Dotations d'exploitation	241 850 787,42	-	241 850 787,42	286 796 002,35
<b>TOTAL II</b>	<b>6 492 443 390,78</b>	<b>-5 883 826,03</b>	<b>6 486 559 564,75</b>	<b>6 076 726 995,38</b>
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>849 989 774,45</b>	<b>692 649 259,53</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>112 135 076,19</b>	<b>6 623,75</b>	<b>112 141 699,94</b>	<b>124 177 007,65</b>
Produits des titres de participation & autres	-	-	-	-
titres financiers	105 436 387,50	-	105 436 387,50	110 632 996,01
Gains de change	4 977 781,75	22,28	4 977 804,03	4 593 221,35
Intérêts & autres produits financiers	1 607 731,12	6 601,47	1 614 332,59	8 841 369,97
Reprises financières : Transferts de charges	113 175,82	-	113 175,82	109 420,32
<b>TOTAL IV</b>	<b>112 135 076,19</b>	<b>6 623,75</b>	<b>112 141 699,94</b>	<b>124 177 007,65</b>
<b>V CHARGES FINANCIERES</b>	<b>40 012 763,88</b>		<b>40 012 763,88</b>	<b>33 546 844,50</b>
Charges d'intérêts	39 800 911,51	-	39 800 911,51	33 241 495,67
Pertes de changes	92 682,78	-	92 682,78	192 173,01
Autres charges financières	510,94	-	510,94	-
Dotations financières	118 658,65	-	118 658,65	113 175,82
<b>TOTAL V</b>	<b>40 012 763,88</b>		<b>40 012 763,88</b>	<b>33 546 844,50</b>
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>72 128 936,06</b>	<b>90 630 163,15</b>
<b>VII RESULTAT COURANT (III - VI)</b>			<b>922 118 710,51</b>	<b>783 279 422,68</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>162 934 581,53</b>		<b>162 934 581,53</b>	<b>167 030 070,72</b>
Produits des cessions d'immobilisation	12 649 036,84	-	12 649 036,84	2 862 863,66
Subvention d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
Autres produits non courants	68 951,79	-	68 951,79	2 165 901,04
Reprises non courantes : Transferts de charges	150 216 592,90	-	150 216 592,90	162 001 306,02
<b>TOTAL VIII</b>	<b>162 934 581,53</b>		<b>162 934 581,53</b>	<b>167 030 070,72</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>	<b>122 382 780,71</b>		<b>122 382 780,71</b>	<b>141 231 742,54</b>
Valeurs nettes d'amortissements des	-	-	-	-
Immobilisations Cédées	677 717,73	-	677 717,73	1 912 628,38
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	77 072 795,80	-	77 072 795,80	55 637 905,34
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	44 632 267,18	-	44 632 267,18	83 681 208,82
<b>TOTAL IX</b>	<b>122 382 780,71</b>		<b>122 382 780,71</b>	<b>141 231 742,54</b>
<b>X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>40 551 800,82</b>	<b>25 798 328,18</b>
<b>XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>962 670 511,33</b>	<b>809 077 750,86</b>
<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>234 295 449,00</b>		<b>234 295 449,00</b>	<b>181 659 715,00</b>
<b>XIII RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>728 375 062,33</b>	<b>627 418 035,86</b>
(1) Variation de stock : stock final - stock initial; augmentation (+); diminution (-).				
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.				
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>7 611 625 620,67</b>	<b>7 060 583 333,28</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>6 883 250 558,34</b>	<b>6 433 165 297,42</b>
<b>XVI RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>728 375 062,33</b>	<b>627 418 035,86</b>

ERNST & YOUNG		PRICEWATERHOUSECOOPERS	
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050 Casablanca Maroc		101, Bd Massira Al Khadra 20 100 Casablanca Maroc	
Aux Actionnaires <b>COSUMAR</b> 8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad Casablanca			
<b>RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012</b>			
En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application.			
Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.			
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.			
<b>1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1.1 Conventions préalablement autorisées par votre conseil d'administration</b>			
<b>1.1.1 Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Sunabel (Convention écrite)</b>			
<u>Personne Concernée</u> : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sunabel.			
<u>Nature et objet de la convention</u> : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.			
<u>Modalités essentielles</u> :			
• Date d'effet :		2012	
• Rémunération :		- 220 dh/ht/t pour le 2kg - 260 dh/ht/t pour le 1kg	
Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 11.522.			

## 1.1.2 Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Surac (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Surac.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre brut entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production

### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2012
- Rémunération : - 600 dh/ht/t pour le 50 kg  
- 820 dh/ht/t pour le 2kg  
- 860 dh/ht/t pour le 1kg

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 8.057.

## 1.1.3 Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Surac (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Surac.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production

### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2012
- Rémunération : - 220 dh/ht/t pour le 2kg  
- 260 dh/ht/t pour le 1kg

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 11.113.

## 1.1.4 Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Suta (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Suta.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Suta dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production

### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2012
- Rémunération : - 780 dh/ht/t pour le lingot et le morceau  
- 220 dh/ht/t pour le 2kg  
- 260 dh/ht/t pour le 1kg

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 3.825.

## 1.1.5 Contrat de cession de biens immobiliers à la Fondation ONA (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Hassan BOUHEMOU est Président de la fondation ONA et Administrateur de Cosumar.

Nature et objet de la convention : Cosumar a cédé au cours de l'exercice 2012 au profit de la Fondation ONA, deux appartements de vacances, l'un situé à Cabo Negro et l'autre à El Jadida.

### Modalités essentielles :

Les deux appartements ont été cédés pour un montant total de KMAD 3.150.

## 1.2 Conventions non préalablement autorisées par votre conseil d'administration

Néant.

## 2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

### 2.1 Convention de prestation de services entre SNI et Cosumar (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Hassan BOUHEMOU est Président Directeur Général de SNI et Administrateur de Cosumar.

Nature et objet de la convention : Au titre de cette convention, SNI effectue au profit de Cosumar des prestations dans les domaines de la contribution de la Présidence à la défense des intérêts du secteur sucrier ; juridique, contrôle de gestion, ressources humaines, conseil financier et fiscal.

### Modalités essentielles :

- Date d'effet : Avril 1997
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : 0,85% du chiffre d'affaires plafonnée à MMAD 25

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2012 s'élève à MMAD 25.

### 2.2 Convention de gestion de trésorerie entre SNI et Cosumar (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Hassan BOUHEMOU est Président Directeur Général de SNI et Administrateur de Cosumar.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la centralisation de la gestion de la trésorerie dans le but d'optimiser, à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

### Modalités essentielles :

- Date d'effet : Mars 1999
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants débiteurs et un taux annuel de 5,27% pour les comptes courants créditeurs

Au cours de l'exercice 2012, la rémunération du compte courant de SNI, a généré des charges pour Cosumar de KMAD 11.985 hors taxes.

### 2.3 Convention de gestion de trésorerie entre Celaco et Cosumar (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Administrateur de Celaco.

Nature et objet de la convention : La convention porte sur l'optimisation des flux de trésorerie via un compte courant.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Janvier 2003
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : Taux annuel de 2,5%

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 25.

### 2.4 Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar et les sociétés Surac, Suta, Sunabel et Sucafor (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar, Surac, Sunabel, Sucafor et Suta.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la centralisation des opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2006
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants débiteurs et un taux annuel de 5,27% pour les comptes courants créditeurs

Au cours de l'exercice 2012, la rémunération des comptes courants débiteurs de Surac, Suta, Sucafor et Sunabel a généré des produits pour Cosumar de KMAD 635.

### 2.5 Convention de prestations de services entre Cosumar et les sociétés Suta, Sunabel, Surac et Sucafor (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar, Surac, Sunabel, Sucafor et Suta.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit les prestations fournies aux sociétés Suta, Sunabel, Surac et Sucafor par Cosumar dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2006
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : les rémunérations sont fixées à 0,425% du chiffre d'affaires et MAD 40 par tonne de sucre vendue.

Le montant comptabilisé par Cosumar en produits au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 12.833.

### 2.6 Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la centralisation de la gestion de la trésorerie dans le but d'optimiser, à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Avril 2007
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants créditeurs et un taux annuel de 5,27% pour les comptes courants débiteurs.

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 119.

### 2.7 Convention de prestations de services entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit les prestations de services fournies à la société Sucrunion dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Avril 2007
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : 0,85% du chiffre d'affaires et MAD 35 par tonne de sucre vendue.

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 395.

### 2.8 Convention de prestations de conditionnement entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Sucrunion dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Janvier 2009
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : - 220 dh/ht/t pour le 2kg  
- 260 dh/ht/t pour le 1kg

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 8.878.

## RÉSOLUTIONS

**2.9 Cotisation annuelle à la fondation ONA (Convention écrite)**

**Personne Concernée :** Monsieur Hassan BOUHEMOU est Président de la fondation ONA et Administrateur de Cosumar.

**Nature et objet de la convention :** Versement d'une cotisation annuelle par Cosumar à la fondation ONA

**Modalités essentielles :**

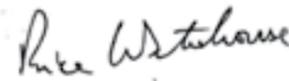
- Rémunération : Cotisation annuelle de KMAD 6.400.

Au cours de l'exercice 2012, Cosumar a versé sa cotisation annuelle à la fondation ONA pour un montant de KMAD 6.400.

Casablanca, le 13 mars 2013

**Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**  
  
 37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour  
 - Casablanca -  
 Tél:(212) 2 93 79 99 Fax:(212) 2 29 02 26  
**Abdelmejid FAIZ**  
 Associé

**PRICE WATERHOUSE**  
  
**Aziz BIDAN**  
 Associé  
 Price Waterhouse  
 101, Bd Massira Al khadra - Casablanca  
 Tél: 0522 98 40 40 / 0522 77 90 00  
 Fax: 0522 77 90 90 / 0522 93 11 96  
 I.F. 01031195 - R.C. 34533 - CNSS. 161867

**Première résolution**

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2012 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 728.375.062,33 DH. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**Deuxième résolution**

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2012.

**Troisième résolution**

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95, telle que modifiée et complétée par la Loi 20-05, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

**Quatrième résolution**

L'Assemblée générale approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable	728.375.062,33 DH
Report à nouveau sur exercices antérieurs	(+) 329.271,92 DH
-----	
Solde	728.704.334,25 DH
Réserve facultative	(-) 309.000.000,00 DH
Dividende	(-) 419.105.700,00 DH
-----	
Solde	598.634,25 DH

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende global de 419.105.700,00 DH, soit un dividende unitaire de 100,00 DH par action et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué, soit 598.634,25 DH.

Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 10 juin 2013.

**Cinquième résolution**

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Mohammed FIKRAT pour une durée statutaire de six (6) années. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

**Sixième résolution**

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Mohamed LAMRANI pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

**Septième résolution**

L'Assemblée générale décide de révoquer la Banque Islamique de Développement de son mandat d'administrateur.

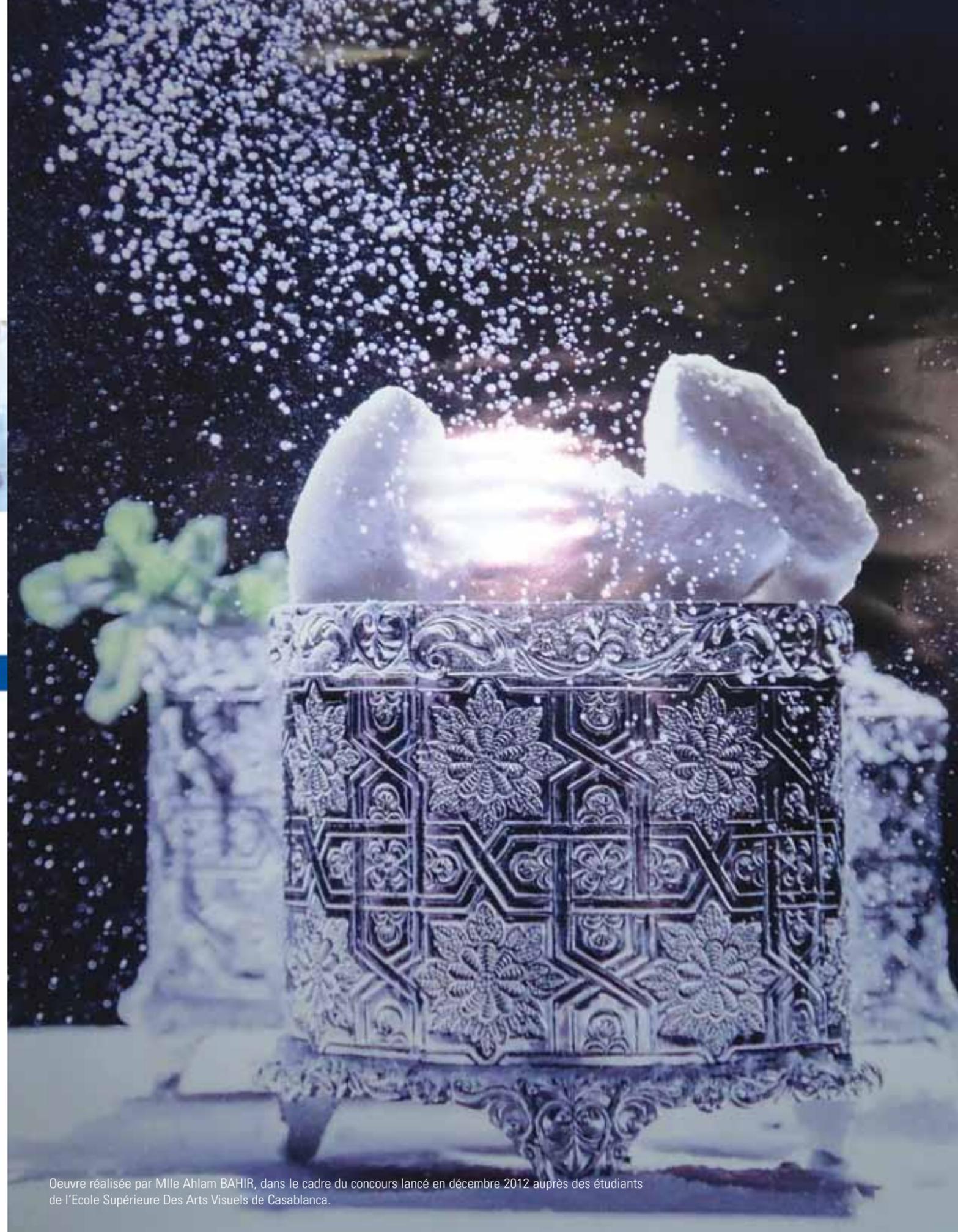
**Huitième résolution**

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.



Le Groupe Cosumar, acteur engagé pour le développement de la filière sucrière, s'investit pour sa consolidation et pour l'amélioration continue de ses performances. En assumant pleinement son rôle d'agrégateur, Cosumar s'implique auprès de ses partenaires agricoles et met en oeuvre tous les moyens nécessaires pour respecter, défendre, et promouvoir les principes de la responsabilité sociale et du développement durable. Le Groupe contribue au quotidien à créer de la richesse et de la valeur dans son activité et son environnement socio-économique régional.

Depuis 2009, le Groupe Cosumar est régulièrement reconnu pour son implication et ses efforts dans la mise en oeuvre de ses programmes d'actions dans la RSE. Ainsi, la FAO a distingué le Groupe comme modèle d'agrégateur à l'échelle nationale et toutes les filiales ont été labellisées RSE par la CGEM. En 2011, le trophée Top Performer RSE décerné par VIGEO, a été remis à Cosumar. En novembre 2012, le Groupe a obtenu le Prix du « Pionniers de la RSE et de l'Economie Verte en Afrique » et le Maroc, représenté par Cosumar, a été élu Président du réseau des acteurs de la RSE et du Développement Durable pour l'Afrique.



Oeuvre réalisée par Mille Ahlam BAHIR, dans le cadre du concours lancé en décembre 2012 auprès des étudiants de l'Ecole Supérieure Des Arts Visuels de Casablanca.





كوسومار  
COSUMAR

8, rue Mouatamid Ibnou Abbad  
BP. 3098 - 20 300 Casablanca - Maroc  
Tél.: +212 522 67 83 00 - Fax : +212 522 24 10 71  
[www.cosumar.co.ma](http://www.cosumar.co.ma)